Conservatoire d'espaces naturels Auvergne

# RAPPORT ANNUEL 2019

19 septembre 2020

**Rapport moral | Rapport d'activités | Rapport financier**

La Région Auvergne-Rhône-Alpes

PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
Liberté
Égalité
Fraternité

Le CEN Auvergne est membre du réseau : Conservatoires d'espaces naturels

# Sommaire

Rapport moral 2019 ..... 3

Rapport d'activités 2019
- 2019 en 5 actions choisies ..... 5
- Le réseau des CEN et la Fédération ..... 6
- Les projets régionaux ..... 8
- Le réseau des sites du CEN Auvergne ..... 10
- Zoom sur les actions dans le Puy-de-Dôme ..... 12
- Zoom sur les actions dans le Cantal ..... 14
- Zoom sur les actions dans la Haute-Loire ..... 16
- Faire partager le patrimoine naturel ..... 18
- Partenariats et mécénat ..... 20
- Le numérique au service des espaces naturels ..... 21
- Les politiques publiques ..... 22
- Vie associative et bénévole ..... 26
- Le Conseil d'administration ..... 32
- Le Conseil scientifique ..... 33
- La vie de l'équipe salariée ..... 34

Rapport financier ..... 36
- Analyse du compte de résultat 2019 ..... 36
- Analyse des différents résultats ..... 39
- Analyse du bilan 2019 ..... 40

Ils soutiennent les actions du CEN Auvergne ..... 42

## Glossaire

- **Cellule d'assistance technique** : outil à destination des gestionnaires de zones humides mis en place avec le soutien des agences de l'eau et se traduisant par des visites et diagnostics de parcelles, des échanges sur la gestion, la recherche d'améliorations techniques et de financements.
- **CBNMC** : Conservatoire botanique national du Massif Central.
- **CPIE** : Centre permanent d'initiatives pour l'environnement.
- **Contrat territorial** : outil financier des agences de l'eau permettant la mise en œuvre de la politique territoriale de l'eau et des zones humides.
- **CSRPN** : Conseil Scientifique Régional pour la Protection de la Nature.
- **DIR** : Direction Interdépartementale des Routes.
- **Docob** : document d'objectifs. Document rédigé pour les sites du réseau Natura 2000 (état des lieux des sites, objectifs à atteindre, planification des actions à mener).
- **DREAL** : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement.
- **ENS** : Espace Naturel Sensible, politique de préservation des espaces naturels à l'échelle départementale.
- **Natura 2000** : politique de préservation des espaces naturels à l'échelle européenne.
- **ORA** : Observatoire des Reptiles d'Auvergne.
- **PAQ** : Plan d'Actions Quinquennal, programme stratégique de mise en oeuvre de l'agrément des CEN.
- **PNR** : Parc Naturel Régional.
- **RNR** : Réserve Naturelle Régionale, outil réglementaire de préservation des espaces naturels à l'échelle régionale.
- **Safer** : Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural.
- **SHNAO** : Société d'Histoire Naturelle Alcide-d'Orbigny.
- **SICEN** : Système d'Informations pour la Conservation des Espèces Naturelles. Base de données naturalistes interne au CEN Auvergne.

# Rapport moral 2019

*Eliane Auberger, Présidente du CEN Auvergne (L. Dubreuil)*

## Chères amies, Chers amis,

**Nous sommes déjà en septembre et vous le savez, nous avons dû décaler notre assemblée générale après un premier semestre fort bousculé par l'épidémie. 2019 nous paraît déjà un peu loin. Et pourtant il s'est passé beaucoup de choses importantes pour notre Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne.**

Cela a été d'abord notre trentième année que nous avons dignement fêté en décembre *(130 invités)*. Ce moment particulier nous a permis de mesurer plusieurs choses importantes qui doivent nous orienter pour l'avenir...
**D'abord, et ce n'est pas rien, nous sommes toujours là...** Grâce à l'engagement de l'équipe, qui a su - *sait et saura* - développer et mettre en œuvre ses compétences scientifiques, son implication sur le terrain, son efficacité dans les relations avec les partenaires locaux. C'est grâce aussi à l'engagement de vous tous, adhérents et bénévoles du CEN Auvergne. Nous avons pu mesurer également notre déploiement pendant ces trente années : déploiement territorial avec la création des antennes et l'extension des sites gérés par le CEN Auvergne *(en maîtrise foncière ou en convention)* : **plus de 1600 hectare au total.**

### Je le disais, 2019 a été une année importante pour le CEN. Quelques éléments saillants :

- **Le nombre d'adhésions a nettement augmenté en 2019, de plus de 40 % par rapport à 2018.** C'est un signe très encourageant, lié à l'effort de tous, et j'en profite pour saluer l'arrivée de Nathalie, nouvelle chargée de la vie associative et bénévole, en février 2020. Le nombre d'animations et de contacts avec le grand public a également augmenté, que ce soit sous forme de visites, de conférences, de chantiers... Mais nous cherchons encore une formule qui couronnerait nos efforts en ce domaine et nous donnerait une plus grande visibilité vis-à-vis du public. Je salue donc les efforts faits. Les contacts avec les médias ont été très marquants, que ce soit par la presse ou par les réseaux sociaux. Mais on voit qu'il y a encore à faire...

- **2019 a été l'année d'une profonde réorganisation du CEN Auvergne.** Passé le chiffre de 25 salariés, notre organisation, un peu « à la bonne franquette », ne pouvait nous garantir fluidité et lisibilité véritables. Le dispositif local d'accompagnement mené en 2018 nous a mis sur les rails d'une réorganisation claire structurée en pôles, ce qui permet à chacun de se positionner tout en conservant une synergie et une coordination entre tous. Il fallait rester efficace tout en préservant ce bien précieux et assez indéfinissable que j'appelle « l'esprit CEN » fait d'engagement, d'ouverture aux autres, d'actions, de passion et de bienveillance.. .. Par contre une chose aujourd'hui nous entrave encore : les locaux. Vous le savez car c'est un problème récurrent : nos locaux du moulin ne sont plus adaptés à notre équipe. L'installation d'une annexe au centre de Riom a été une bouffée d'oxygène, mais l'a coupé en deux, ou du moins a mis une distance. Difficile de faire vivre pleinement cet « esprit » conservatoire dans ces conditions. Après plusieurs pistes infructueuses, j'espère que ce problème criant va se régler... Peut-être pas en 2020, mais en 2021. Cela devient urgent. J'aurais aimé vous annoncer une bonne nouvelle mais le confinement ne nous pas aidé...

- **Une fois l'équipe réorganisée, il nous fallait trouver une articulation avec le Conseil d'administration et les adhérents.** C'est ce que nous avons entamé en 2019 et conforté en 2020 avec la mise en place de groupes thématiques *(vie associative, finances, agriculture, gestion des espaces, etc.)* destinés à réfléchir avec les salariés référents à des orientations stratégiques sur des thèmes précis. Et également la mise en place de groupes territoriaux, sous la houlette d'un ou plusieurs administrateurs, dont le rôle est de faire le lien avec les adhérents au niveau local. Cela commence à se mettre en place. Là encore, la COVID ne nous a pas aidé... N'hésitez pas à y venir, à vous en faire le relai auprès de vos voisins, amis. Nous comptons beaucoup sur ces

groupes formels ou informels pour faire connaître la biodiversité, et les orientations du CEN Auvergne.

**Le rapport d'activités vous présentera les actions menées en 2019. Vous verrez comment le CEN Auvergne a continué ses missions, en les démultipliant.**
Je n'y reviens pas ici, mais je voudrais mettre l'accent sur quelques points significatifs dans des domaines différents :

- **Le bénévolat valorisé en 2019,** c'est-à-dire le prix que nous auraient coûté les prestations effectuées bénévolement par des adhérents si elles avaient été effectuées par des salariés : 80 564 €. C'est important ! Et vraisemblablement sous-estimé. Ce n'est qu'un des signes de l'implication des bénévoles ;
- **Le nombre des acquisitions foncières** : 20 nouveaux sites pour 159 hectares et renforcement de 10 sites pour 62 hectares ;
- **L'augmentation du nombre de salariés** : + 5 salariés en 2019 ;
- **Le prolongement de l'investissement sur les semences locales,** un bel exemple de ce que l'on peut apporter en matière agricole : vous le savez, l'implication des CEN et du CEN Auvergne en particulier sur les aspects agricoles est importante, multiforme et peu valorisée. Ici, les expérimentations sur les mécanismes de récoltes apportent une facette particulière ;
- **Le déploiement du programme SYLVAE** avec les acquisitions de vieilles forêts sur Cordeloup et le succès d'un financement participatif ;
- **Le renforcement du partenariat avec les Safer** notamment sur les mesures compensatoires, mais nous en reparlerons prochainement.

**Vous le savez, le CEN Auvergne fait partie d'un réseau :** il occupe une place importante dans la Fédération et en est un acteur déterminant. Il a toujours été moteur et porteur de réflexions innovantes sur les solutions fondées sur la nature, la création de la Fondation *(par le don de terrains au Fonds de dotation et l'apport technique à la réalisation des documents nécessaires à la constitution du dossier de candidature)*, les réflexions sur le modèle économique, etc. **Il est également très actif dans le collectif des 6 CEN de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.** La mise en œuvre du plan d'actions quinquennal qui nous lie s'est déroulée en 2019 de manière satisfaisante. Faire partie de ces réseaux est primordial : pour la visibilité et la reconnaissance de nos actions au niveau national, pour le dynamisme des échanges et l'ouverture aux autres. Et pour la solidarité. En 2019 le congrès annuel à Sète en a encore été la preuve.

**Et puis ce trentième anniversaire et la prise de recul qui l'accompagne nous a fait faire un constat important : celui de l'évolution des idées en matière de « protection de la nature ».** On est passé de la « protection » des espèces *(d'où le terme de « conservatoire »)* à celle de la **pérennisation de leurs milieux de vie,** de la **nécessaire connexion de ces milieux** *(d'où les notions de réseaux de sites et de maillage).* Aujourd'hui, devant l'évidence des pressions conjuguées de l'artificialisation des sols, de la fragmentation des milieux et du changement climatique, de nouvelles questions se posent, qui impliquent de nouvelles orientations : préserver ce maillage qui existe, certes, mais reconquérir ce qui est dégradé et au-delà, prévoir les évolutions pour accueillir ce qui sera la biodiversité de demain. Et dans ces voies, les CEN, et le CEN Auvergne en particulier, ont un rôle déterminant à jouer ; par leur capacité d'expertise et aussi leur capacité de dialogue avec l'ensemble des acteurs qu'ils soient publics ou privés, spécialistes ou simples citoyens et leur ancrage territorial. **Car c'est autour de projets de territoire que ces questions doivent être abordées. C'est dans ce sens que nous devons nous déployer.**

Et je ne finirai pas ce rapport moral sans deux pensées particulières : une pour Guylaine Julhien, notre administratrice qui nous a quitté en août 2020, pour ses amis et sa famille, pour Alexandre, son fils et administrateur au CEN Auvergne ; et puis une autre pensée très fraternelle pour Hervé Balmisse, technicien de gestion, qui se bat formidablement contre la maladie. Courage à vous...

**Merci de votre attention,**

La présidente, **Eliane Auberger**

# 2019
# en 5 actions choisies

01 MARS

## 1ÈRE CONFÉRENCE « CHANGEMENT CLIMATIQUE : LA NATURE, NOTRE MEILLEURE ALLIÉE? »

Le CEN Auvergne donne le 21 mars sa première conférence sur les solutions fondées sur la nature à Clermont-Ferrand, à l'espace Renan du Crédit Mutuel Massif Central. Une cinquantaine de personne assiste à cette première édition qui permet aux participants de faire le lien entre préservation de nos milieux naturels et atténuation des effets du changement climatique.

02 SEPT.

## 2ÉME CHANTIER D'EFFACEMENT DE PROTECTION DE BERGES SUR L'ÎLE DES CAILLOUX À MARINGUES

Après une expérimentation réussie en 2017 à Pérignat-sur-Allier, un deuxième effacement de protection de berges est réalisé à Maringues sur l'île des Cailloux. Sur une longueur de 140 mètres linéaires, ce sont près de 650 m$^3$ de blocs qui ont été retirés pour restaurer la dynamique fluviale de l'Allier. Originalité de ce chantier : la berge libérée est laissée en libre évolution (ni retalutage, ni revégétalisation). Les crues de la fin 2019 montrent un grand succès avec une reprise de l'érosion conséquente.

03 OCT.

## LE CEN AUVERGNE PREND DE LA HAUTEUR

Déjà impliqué sur la vidéo, Julien Tommasino, chargé d'études dans le Cantal, obtient sa licence de pilote de drone. Cette nouvelle compétence permettra l'obtention d'images pour la communication mais également sera utilisée à des fins de suivis et d'études.

04 NOV.

## LANCEMENT DU GROUPE LOCAL D'ADHÉRENTS SUR MOND'ARVERNE COMMUNAUTÉ

Afin de dynamiser la vie locale, les administrateurs initient la création de groupes territoriaux. Objectif : permettre aux adhérents et bénévoles d'un territoire de s'investir plus activement sur les sites du réseau CEN Auvergne. Chapeautés par des administrateurs référents, ces groupes ont toute liberté d'action, en lien avec les besoins exprimés par les chargés de projets de l'équipe salariée.

05 DÉC.

## LE CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS D'AUVERGNE FÊTE SES 30 ANS

Mercredi 11 décembre, le CEN Auvergne souffle sa trentième bougie. En présence des partenaires institutionnels, techniques et fianciers, des adhérents, des bénévoles, des anciens et actuels salariés, nous nous sommes retrouvés le temps d'une soirée pour célébrer 30 ans d'actions sur les territoires. À noter également : le CEN Auvergne atteint le cap des 400 adhérents !

# Un livre pour valoriser **les sites remarquables** du réseau !

*Découvert en avant-première à Sète lors du séminaire des Conservatoires d'espaces naturels d'octobre 2019, ce livre a pour ambition de valoriser l'ampleur et la diversité des sites remarquables préservés par les CEN.*

## Un séminaire dédié à l'assise citoyenne

Après l'adoption de la charte fédérale en 2018, le séminaire 2019 a mis l'accent sur les axes 4 et 7 en particulier, à savoir :

- le développement de l'assise citoyenne
- la communication auprès du grand public et la valorisation du réseau de sites gérés

**Objectif : mettre un coup d'accélérateur sur la visibilité de notre réseau,** reconnu au niveau des partenaires techniques et institutionnels mais souffrant d'un déficit de notoriété important.

Pour l'occasion, un nouveau format de travail sous la forme d'ateliers pratiques valorisant les échanges et les retours d'expérience a permis de repartir de Sète avec des feuilles de route détaillées et des objectifs à atteindre pour structurer collectivement notre travail et nos attentes.

## Le livre, outil de valorisation du réseau des CEN

Le séminaire a également été l'occasion de dévoiler l'aboutissement d'un projet de longue date porté par la FCEN : la réalisation d'un livre sur les sites remarquables du réseau des Conservatoires d'espaces naturels. Réalisé en partenariat avec les éditions Glénat, l'ouvrage valorise en 160 pages les plus beaux sites sur l'ensemble du territoire français. Entre beau libre et guide pratique, l'ouvrage permet ainsi de donner une belle vue d'ensemble du réseau des CEN et permet d'atteindre deux objectifs :

- permettre au grand public de découvrir ou redécouvrir des espaces remarquables ;
- pour les partenaires institutionnels, prendre mesure de l'ampleur et de l'importance du travail accompli par les CEN.

**LE CHIFFRE DE L'ANNÉE :**
**6 000 000**

C'est le nombre de visiteurs estimés sur l'ensemble des sites naturels gérés par les Conservatoires d'espaces naturels en France.

# La biodiversité, **quelle entreprise !**

*Dans le cadre de l'objectif 2c du plan d'actions quinquennal (mobiliser les acteurs économiques en faveur de la biodiversité et des services environnementaux), les six Conservateurs d'espaces naturels ont organisé la première édition de « La biodiversité, quelle entreprise », un programme valorisant les actions menées avec les acteurs privés.*

## La biodiversité, une priorité commune

En œuvrant pour préserver la biodiversité au cœur des territoires, les Conservatoires d'espaces naturels ont noué d'étroites relations avec les entreprises, quels que soient leur taille et les secteurs d'activités concernés. Les domaines d'intervention s'avèrent très variés, portant sur la gestion ou la cogestion du foncier des entreprises, la dynamisation des équipes de salariés autour d'enjeux liés à la biodiversité ou l'accompagnement d'entreprises pour une meilleure prise en compte du patrimoine naturel dans leurs pratiques. « La biodiversité, quelle entreprise » a pour ambition de partager et valoriser les initiatives mises en oeuvre sur les territoires pour montrer que la biodiversité est l'affaire de tous.

**13 et 14 novembre**
Colloque « *Ex-situ / In-situ* - Réintroductions d'espèces animales : la chaîne des compétences »
***Aix-les-Bains (Savoie)***

**14 novembre**
Chantier participatif avec les salariés de la banque Laydernier
***Menthonnex-en-Bornes (Haute-Savoie)***

**22 novembre**
Signature d'un partenariat avec la centrale EDF du Bugey
***Saint-Vulbas (Ain)***

**3 décembre**
Signature d'une convention de partenariat avec Constellium
***Issoire (Puy-de-Dôme)***

Journée technique du 4 juin (C. Chouzet)

## Une journée autour des **Paiements pour services environnementaux (PSE)**

Mardi 4 juin 2019, les CEN d'Auvergne-Rhône-Alpes ont organisé, avec les enseignants chercheurs de l'UMR (Unité Mixte de Recherche) Territoires et VetagroSup une journée autour des PSE à Lempdes (63).
Au programme : apports théoriques, partages d'expériences et réflexions autour de cas pratiques pour se familiariser avec ces nouvelles notions et imaginer de premières pistes d'actions au sein de nos projets. Une quarantaine de participants venue du réseau et des partenaires techniques ont participé à cette journée riche en apprentissage et en partage.

*Pour en savoir plus : www.cen-auvergne.fr, rubrique Publications > Document techniques.*

## Quatre actions pour la 1ère édition

En 2019, quatre événements ont été organisés du 13 novembre au 3 décembre. Le CEN Auvergne a choisi de valoriser la signature de la convention de partenariat avec Constellium à Issoire.
**Objectif** : mettre en oeuvre un plan de gestion commun sur deux parcelles situées en bord d'Allier *(la première, de 5,16 hectares, appartenant à l'industriel ; la seconde de 9,74 hectares appartenant au CEN Auvergne)* pour une cohérence d'action.
Ce projet consolide également un travail territorial mené avec l'Agglomération du Pays d'Issoire et s'inscrit dans le Contrat territorial Val d'Allier.

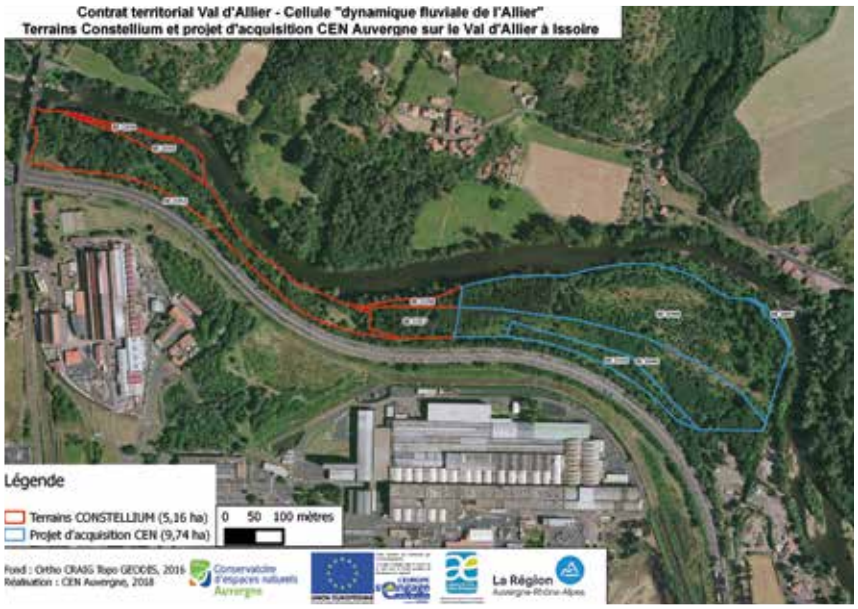

# **Les semences locales :** les connaissances

*Le CEN Auvergne poursuit ses actions en faveur des semences locales de prairies. Les projets se multiplient et les connaissances avancent. En 2019, nous avons pu récolter et semer des graines prairiales locales au travers de trois projets (deux dans le Cantal, un dans le Puy-de-Dôme).*

## Saint-Flour Communauté (15) : Expérimentations de récolte et de semis de semences prairiales locales entre 2016 et 2019

2019 a vu l'aboutissement d'un projet multipartenarial de trois ans mené avec une dizaine d'agriculteurs et l'implication du Lycée Professionnel Agricole Louis Mallet de Saint-Flour. **Les questions étaient multiples : Comment récolter ? Quel rendement ? À quel prix ? Quelles espèces de plantes vont pousser ensuite ? etc.**

Afin de répondre à ces interrogations, nous avons comparé trois méthodes de récolte et de semis :

- moissonneuse batteuse,
- brosseuse à graines (la fameuse « Prairiale »),
- transfert de foin vert.

Des tests in situ ont été réalisés chez les agriculteurs, d'autres ont été faits en milieu contrôlé sur une parcelle du lycée. Nous avons ainsi pu comparer chaque technique entre elles puis avec le coût de semences du marché.
**Divers suivis sont mis en œuvre** comme des inventaires botaniques permettant de suivre l'efficacité des semis, ou encore des mesures de l'évolution de la valeur fourragère de chaque test. La première partie de ce projet s'est donc terminée en 2019 mais des financements permettent de poursuivre les suivis et les expérimentations sur ce territoire ainsi que sur celui de Hautes Terres Communauté à partir de 2020.

**Pour en savoir plus**
Le projet mené sur Saint-Flour Communauté a fait l'objet d'une vidéo visible sur la chaîne YouTube du CEN Auvergne
https://youtu.be/qGG5RESqx-0

## Sansac-de-Marmiesse (15) : un projet dans le cadre des mesures compensatoires de la RN122

Des surfaces de prairies naturelles vont finir sous le goudron de la déviation du bourg de Sansac-de-Marmiesse, un projet porté par l'État. Une partie de la compensation consiste donc en la **conversion d'une ancienne culture en prairie naturelle.** En juillet, un transfert de foin a été mis en œuvre. Un agriculteur local a réalisé la récolte du foin tôt le matin puis l'épandage dans la foulée sur la zone à restaurer. Ce ré-ensemencement sur une surface d'un hectare a pu être réalisé en moins d'une demi-journée, avec du matériel que l'on trouve facilement chez les agriculteurs. **En fin d'automne, le couvert végétal était déjà important et encourageant.** À suivre !

## L'importance des semences **locales**

Les prairies de fauche sont des milieux confrontés aujourd'hui à de multiples problématiques de dégradation ayant conduit à un déséquilibre de la flore *(aléas climatiques, facteurs extérieurs tels que la prolifération des campagnols terrestres, intensification de pratiques, etc.)*. Pour être réensemencées, seules les solutions du commerce sont disponibles. Ces mélanges, produits et sélectionnés dans des conditions de sol, d'altitude et de climat différents ne sont pas adaptés à nos prairies.
Peinant parfois à s'implanter, ils peuvent également entraîner une « pollution » génétique des espèces typiques de nos territoires et conduisent à un apauvrissement de la biodiversité. Avec les semences locales, pas de problème de pollution génétique, pas de problème d'acclimatation... et une possibilité de récolte par l'agriculteur lui-même et ceci à moindre coût !

# avancent !

### Vallée des Reblats (63) : la conversion d'une plantation d'épicéas en prairie naturelle

Dans les années 1960, une grande partie de la vallée des Reblats a été boisée en résineux. Aujourd'hui les enjeux ont changé et la volonté générale est de rouvrir ce secteur favorable à de belles prairies d'altitude à flore diversifiée. Après la coupe de résineux et un broyage des souches effectué fin 2018, l'apport de semences végétales prairiales locales a eu lieu en 2019. Plusieurs techniques ont été utilisées : transfert de foin de prairies situées à quelques centaines de mètres et semis direct de graines. Les services du PNR Livradois-Forez ont réalisé les installations de clôture.

La visite de présentation du chantier organisée en présence des partenaires en octobre 2019 a permis de constater la pousse de la végétation. (C.Chouzet)

# **Les vergers battent un record** en Haute-Loire !

*En périphérie de la ville du Puy-en-Velay, à Cussac-sur-Loire, la Direction Interdépartementale des Routes (DIR) s'est dotée d'un nouveau centre d'entretien et d'intervention. Ces bâtiments sont implantés sur un terrain de deux hectares où la DIR souhaite faire de la biodiversité une priorité avec notamment la plantation d'un verger .*

### Le plus grand verger conservatoire après Tours-sur-Meymont

Début 2019, après la signature d'une convention de partenariat, nous avons planté 120 arbres fruitiers - toutes essences confondues - avec les agents de la DIR. Les arbres ont pris place sur une prairie fortement perturbée par les travaux de contournement de la ville. Ce chantier a été encadré par Clément Méritet, notre chargé de projets « vergers », lors d'une formation. L'objectif est de transmettre de nouvelles compétences à ces salariés, tout en les sensibilisant à la diversité fruitière locale.

### Inventaire et formation pour aller plus loin

Ce travail s'est étendu à un inventaire participatif sur le secteur du Puy-en-Velay afin d'identifier de nouvelles variétés et se poursuivra début 2020 avec la formation des agents aux techniques des greffes de printemps. De cette manière, en partenariat avec le CEN Auvergne, la DIR sensibilise ses agents sur le long terme pour leur permettre de créer des vergers. Plus qu'une prestation, il s'agit d'un véritable transfert de compétences.

### Un verger entretenu par le pâturage

D'autre part, le site a été clôturé afin de permettre le pâturage de la prairie par un troupeau de brebis de race Noire du Velay d'un éleveur local. Cet entretien va permettre une valorisation de l'herbe, tout en assurant la richesse de la prairie environnante.
En 2020, le CEN Auvergne s'attachera, dans un second volet d'étude et de formations, au suivi de cette prairie par l'observation des pollinisateurs sauvages présents sur le site.

Plantation du verger avec les agents de la DIR (C.Méritet)

# La mise à jour de la base foncière du CEN Auvergne se poursuit

*Chantier initié en 2018, le travail d'intégration de l'ensemble des contrats (actes, baux, conventions) dans une base de données dédiée continue ! Ce travail de fourmi prend du temps et nécessite une vérification juridique (échéance, nom du propriétaire actuel). Impossible pour le moment de réaliser un bilan foncier global : verdict en fin d'année !*

## 2019, une année faste !

L'année écoulée a été particulièrement active avec l'**apport de 20 nouveaux sites** pour 159 hectares et le **renforcement de 10 sites** pour 62 hectares, comme par exemple :

- Tourbière de Vergnes des Mazes *(Cantal)*,
- Tourbière de Goudoffre *(Haute-Loire)*,
- Mont et grotte de la Denise *(Haute-Loire)*,
- Lac Tourbière de Bourdouze *(Puy-de-Dôme)*,
- Bois de Cordeloup *(Puy-de-Dôme)*,
- Sources de la Morge *(Puy-de-Dôme)*,
- Vallée des Reblats *(Puy-de-Dôme)*, etc.

L'implication sur les zones humides *(mares de la Planèze de Saint-Flour, des Combrailles et du Velay, tourbières de l'Artense et du Cézallier)* a été la plus importante, suivie des actions Sylvae sur les vieilles forêts *(Gorges de la Rhue, Bois de Cordeloup)* et sur les pelouses sèches dans le cadre de Natura 2000 *(Coteau de Salers, Puy de Tobize, Coteau d'Espaly)*. La maîtrise foncière a progressé en termes d'acquisitions *(7 sites, + 46 hectares)* et de baux emphytéotiques *(3 sites, + 30 ha)*. Le CEN Auvergne est aujourd'hui propriétaire de 686 hectares d'espaces naturels dans les quatre départements auvergnats.

***Maitrise foncière et d'usage supplémentaire en 2019***

| Département | Nombre de sites | Surface en hectare |
|---|---|---|
| Cantal | 7 | 80,91 |
| Haute-Loire | 5 | 39,27 |
| Puy-de-Dôme | 8 | 100,81 |
| **Total** | **20** | **220,99** |

## LES 20 NOUVEAUX SITES DU RÉSEAU CEN AUVERGNE *(A : ACQUISITION / C : CONVENTION)*

| Département | Commune | Nom du site | Surface (ha) | Maîtrise* |
|---|---|---|---|---|
| Cantal | Condat | Tourbière de la Rodde | 4,4793 | A |
| | Neuvéglise | Zone humide du dolmen d'Alleuzet | 2,600 | C |
| | Saint-Etienne-de-Chomeil | Gorges de la Rhue - Bois de Bachassou | 9,399 | A |
| | Saint-Paul-de-Salers | Coteau de Salers | 7,747 | C |
| | Saint-Urcize | Réseau de Laquets et tourbières de Panouval | 30,1887 | C |
| | Sansac-de-Marmiesse | Zone humide de Marmussoles | 4,6809 | C |
| | Sériers | Mares du dolmen de Sériers | 5,7062 | C |
| Haute-Loire | Cerzat | Lac du Pechey | 7,2386 | A |
| | Cohade | Val d'Allier | 2,2418 | A |
| | Le-Puy-en-Velay | Mare du bois de Barjat | 0,0400 | C |
| | Lissac | Lac de Drossac | 2,1540 | C |
| | Monlet | Zone humide de Bréchignac | 17,1005 | A & C |
| Puy-de-Dôme | Besse et Saint-Anastaise | Tourbière de l'Escarot | 20,2595 | C |
| | Compains | Tourbière de la Plaine de Montcineyre | 15,7005 | A |
| | Blot-l'Eglise | Mare de Villards | 1,9388 | C |
| | Les Martres-de-Veyre | Puy de Tobize | 2,5300 | C |
| | Miremont | Mare de la Faye | 0,2540 | C |
| | Picherande | Tourbière de Grouffaut-Lamur | 13,547 | C |
| | Pouzol | Mares des Margueridons et de Vichier | 0,1900 | C |
| | Saint-Genès-Champespe | Tourbière de l'Arbre | 10,599 | C |

# Zoom sur les sectionaux : le cas de la Tourbière de l'Arbre

Tourbière de l'Arbre (J. Tommasino)

Cette tourbière de l'Artense, exploitée pour sa tourbe dans les années 1950 a été identifiée par le Parc naturel régional (PNR) des Volcans d'Auvergne comme **un site d'importance pour deux espèces de libellules rares et menacées en Auvergne : la Leucorrhine douteuse et la Cordulie arctique.** Dans le cadre du Plan National d'Action Odonates, le CEN Auverne a été chargé par le parc de trouver un accord sur cet espace dégradé par des dépôts de déchets. Une convention de gestion a ainsi été signée avec la commune de Saint-Genès-Champespe sur deux parcelles sectionales.

### Les sectionaux, kézako ?

Les sectionaux sont des biens dont la jouissance revient aux habitants d'une section de commune. Ce type de propriété hérité du Moyen-âge concerne en France surtout les Vosges, les Alpes et le Massif central *(estimation de 300 000 hectares en Massif central)* et peut représenter de véritables casse-têtes localement pour la gestion ! Le CEN Auvergne intervient assez souvent sur ce type de propriété sur les tourbières, les landes… par l'intermédiaire de conventions *(environ 30 sites concernés)*.

# Cartographie des habitats naturels du Val d'Allier puydomois

*Animateur des sites Natura 2000 « Val d'Allier Alagnon » et « Zones alluviales de la confluence Dore-Allier », le CEN Auvergne a lancé en 2017 l'actualisation des cartographies d'habitats. Réalisées initialement en grande partie sur la base de photo-interprétations, leur mise à jour était indispensable car la localisation de ces sites, en zone alluviale, leur confère une forte originalité ! En effet, la dynamique fluviale crée une large mosaïque de végétations dans l'espace évoluant au fil du temps.*

L'Allier à Limons (J. Saillard)

Pour ce travail de cartographie, le CEN Auvergne a été accompagné par le Conservatoire Botanique National du Massif central *(CBNMC)*[1]. Trois années successives de terrain ont été nécessaires pour couvrir les quelques 4 800 hectares et se doter d'un outil opérationnel.
Au total, 16 habitats d'intérêt communautaire au titre de la Directive Habitats Faune Flore ont été recensés, représentant près de la moitié de la surface étudiée *(2 330 hectares)*.

## La cartographie a confirmé l'intérêt des sites Natura 2000 en termes de diversité d'habitats.

Elle a notamment mis en avant les principaux enjeux de conservation :

- La trame de forêts alluviales *(environ 2000 hectares)*, avec forêts à bois tendre et forêts à bois dur ;
- La trame des milieux thermophiles, (environ 480 hectares), avec pelouses et friches alluviales ainsi que prairies de fauches maigres ;
- La présence de milieux aquatiques stagnants mésotrophes à méso-oligotrophes, comme les herbiers à Characées.

Elle a permis également d'améliorer la connaissance sur la répartition d'associations végétales et d'espèces protégées comme l'Orme lisse ainsi que la description d'une nouvelle sous-association de forêt à bois dur.

## L'enjeu réside maintenant sur le développement d'actions via la rédaction des documents d'objectifs *(Docob)*.

Elles seront à mettre en écho avec les actions hors des sites pour créer des trames fonctionnelles à plus grande échelle :

- Préserver une trame de forêts fonctionnelles, notamment via une trame de vieux bois et la contractualisation d'îlots de sénescence *(vieilles forêts)* chez les propriétaires privés ;
- Assurer le maintien de la trame de milieux thermophiles, notamment sur les champs captants, en lien avec les syndicats de production d'eau, tout en préservant la ressource en eau ;
- Améliorer la connaissance sur les végétations aquatiques comme les herbiers à Characées en vue de leur préservation.

*Cette cartographie a été l'occasion pour le CEN Auvergne de tester et développer une nouvelle méthodologie de cartographie numérique embarquée dès 2017. Sur le terrain, les données sont saisies sur tablette, puis synchronisées et sauvegardées dès le retour au bureau. Objectif : faciliter le temps de traitement post-terrain pour avoir plus de temps pour l'analyse des végétations.*

## Qu'est-ce qu'une cartographie d'habitat ?

C'est un outil basé sur l'étude des communautés végétales (phytosociologie).
Il permet de :

- Localiser à un instant T l'ensemble des habitats naturels d'un site, à partir d'une typologie.
- Renseigner l'état de conservation, l'état dynamique et les facteurs de dégradations des habitats, qui seront essentiels pour déterminer la gestion à mettre en place sur le site.

Au CEN Auvergne, la cartographie d'habitats est le support incontournable dans l'élaboration des documents de gestion, pour guider la gestion des végétations.

*1 - Le CBNMC mène, pour le compte de la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes, une mission d'accompagnement et de validation des cartographies.*

# Tourbière de Bourdouze : la maîtrise du CEN Auvergne portée à 73,3 hectares

*Début 2019, le CEN Auvergne a signé avec la commune de Besse et Sainte-Anastaise un bail d'une durée 18 ans sur une parcelle de 23,2 hectares et comportant 70 % de zones humides. Ce partenariat permet de faire la jonction entre les sites tourbeux locaux, portant ainsi la maîtrise d'un seul tenant de 44 hectares de tourbière et milieux aquatique.*

Ligulaire de Sibérie (CEN Auvergne)

À Bourdouze, la principale nuisance est l'enrésinement d'une partie du site et des pentes aux abords de la tourbière, datant du début des années 70. Ces plantations d'épicéa ont remplacé la hêtraie-sapinière spontanée des pentes, supprimé les lisières naturelles entre la tourbière et la forêt (bouleaux, saules, sorbiers) et modifié le système hydrique. Des nuisances secondaires sont liées à la fréquentation du site : dégradations diverses (feux, baignade, sanitaire sauvage). Le risque d'incendie est à prendre en compte par rapport au feu qui pourrait gagner la tourbière.

## Un site emblématique

Le lac-tourbière de Bourdouze s'intègre dans un réseau de complexes tourbeux du Cézallier : il en est l'un des sites les plus remarquables. Sur la nouvelle parcelle gérée, la diversité et l'humidité des milieux (jusqu'à trois mètres d'épaisseur de tourbe) permet le développement des habitats et espèces rares. Ainsi, le Cézallier est un bastion de certaines populations au niveau national comme le Cuivré de la Bistorte ou la Ligulaire de Sibérie. Peu exploités, ces milieux sont relativement bien conservés.

## Les ambitions de la notice de gestion de 2019 : remodeler le visage du site à long terme...

Les objectifs sont de :

- Laisser au centre une tourbière avec une double gestion : libre évolution et gestion pastorale pour former un paysage ouvert et parsemé de bosquets de saules ;
- Dessiner en lisière des bosquets arbustifs feuillus plus denses pour délimiter le sentier de randonnée et préserver régulièrement des panoramas sur la tourbière pour les promeneurs ;
- Couper la plantation d'épicéas sur la zone humide à l'ouest et reconvertir progressivement celle sur sol sec *(bordant la tourbière au nord et au sud)* en une forêt mixte plus naturelle de type hêtraie-sapinière ;
- Améliorer la circulation sur le chemin de randonnée au niveau du franchissement des zones humides en bout de lac et faire disparaître la pratique de feux de loisir ;
- Installer un usage agricole et forestier extensif du bassin versant pour préserver la qualité naturellement oligotrophe de l'eau alimentant le lac et la tourbière.

La cartographie précise de la végétation du site, des suivis de la fonctionnalité globale du complexe lac - tourbière, ainsi que des suivis sur deux espèces patrimoniales de papillons *(Cuivré de la bistorte, Azuré des mouillères)* permettront de vérifier la pertinence de la gestion.

## La situation foncière

- Depuis 1998 : cogestion de **38,1 hectares** *(lac de Bourdouze)* avec la Fédération de Pêche et de protection des milieux aquatiques du Puy de Dôme, le PNR des Volcans d'Auvergne et l'association de pêche et de protection des milieux aquatiques de Besse.
- 2014 : acquisition par le CEN Auvergne de **12 hectares** à l'est du lac *(tourbière et prairie de fauche)*
- 2019 : convention avec la commune de Besse et Saint-Anastaise de **23,2 hectares** *(zones humides)*

Restauration d'une zone humide à Bourdouze (CEN Auvergne)

## Une première action de restauration

Au cours de l'été 2019, des travaux de coupe et d'exportation de résineux ont été menés sur une superficie de 3 342 m$^2$ de la tourbière, dans le cadre d'une compensation de responsabilité de la commune de Besse-et-Saint-Anastaise. Cette dernière consiste à recréer une zone humide dont la gestion et l'entretien sont par convention confiés au CEN Auvergne. La mise en œuvre des travaux a été effectuée par l'ONF avec un cahier des charges et un suivi de chantier en lien étroit avec le CEN Auvergne. Un état des lieux floristique a été réalisé avant la coupe et le suivi de l'évolution de la zone humide sera effectué sur 10 ans.

# Restauration et préservation des milieux aquatiques du bassin versant du ruisseau d'Auze

*Depuis plus de 10 ans, le CEN Auvergne agit en étroit partenariat avec le SIVU Auze-Ouest-Cantal pour la préservation du patrimoine naturel du marais du Cassan situé près d'Aurillac. Afin d'élargir la zone d'intervention, le CEN Auvergne a proposé, dans le cadre des appels à initiative Biodiversité de l'Agence de l'eau Adour-Garonne, de réaliser un diagnostic global des milieux humides du bassin du ruisseau d'Auze.*

Zone tourbeuse sur le ruisseau d'Auze (CEN Auvergne)

## Un territoire exceptionnel

Réalisé en 2019 en partenariat avec le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement *(CPIE)* de Haute Auvergne et la Fédération de pêche du Cantal, le diagnostic confirme le caractère exceptionnel du bassin versant du ruisseau d'Auze. En effet, il accueille plus de **60 kilomètres d'écoulements et plus de 350 hectares de zones humides, qui couvrent plus de 10 % de son territoire** *(contre seulement 3 % à l'échelle nationale)* ! De plus, les études confirment son statut de **secteur le plus riche en odonates *(libellules)* de tout le Cantal !**

**Ces observations n'occultent cependant pas les fortes pressions anthropiques** exercées sur les milieux naturels, zones humides et cours d'eau notamment : surpâturage et drainage des zones humides, recalibrage, déplacement, piétinement des berges des cours d'eau…

## Des projets de restauration

Pour répondre aux dysfonctionnements écologiques rencontrés, le CEN Auvergne a réalisé dans un second temps une animation locale auprès des propriétaires et exploitants. Elle a permis de construire sur huit exploitations du bassin **un programme d'actions permettant à moyen terme la restauration des zones humides et cours d'eau.** Cela passe en particulier par leur restauration hydrologique, la mise en place d'aménagements agro-pastoraux et l'accompagnement des agriculteurs dans la gestion pastorale des zones humides.

**PROCHAINE ÉTAPE :** mobiliser des financements pour la réalisation de travaux à mettre en œuvre à partir de 2021, suivre leurs impacts sur la fonctionnalité des milieux humides et faire ainsi du bassin versant du ruisseau d'Auze **un territoire pilote dans la préservation de la ressource en eau !**

## Le bassin versant du ruisseau d'Auze

D'une superficie de plus 33,5 km$^2$, il est situé à cheval sur trois communes *(Lacapelle-Viescamp, Saint-Etienne-Cantalès et Saint-Paul-des-Landes)*.
Il occupe la plus grande zone sédimentaire argilo-sableuse du Cantal permettant ainsi **l'installation d'un vaste complexe humide** lié à l'imperméabilité du sol. Enfin, il abrite des habitats, une faune et une flore caractéristiques du bassin d'Aurillac.

# Zoom sur **les milieux thermophiles marno-calcaires**

*En 2019, un travail sur les milieux thermophiles marno-calcaires du département du Cantal a été initié grâce notamment au stage de fin d'études de Master 2 « Gestion de la Biodiversité » de Roxane Raynal. Au programme : réalisation d'un travail bibliographique, prospections sur le terrain, cartographie, analyse des données et priorisation de ces espaces. Le premier objectif était en effet de disposer d'une vision globale de ces milieux rares et menacés.*

Ourlet thermophile à la Garenne (CEN Auvergne)

Couple de Criquets des genévriers (CEN Auvergne)

**53 sites représentant 242 hectares** de milieux thermophiles ont ainsi pu été localisés.
Les sites identifiés « à enjeux » sont majoritairement situés dans **le bassin de Maurs**, à l'extrémité sud-ouest du département. D'autres entités, certes plus isolées mais accueillant des milieux et espèces protégés, ont également été mises en avant ailleurs dans le département, notamment dans le bassin d'Aurillac.

Ce travail a permis la production de **3 866 données naturalistes**, comprenant de nombreuses espèces menacées, et notamment la découverte du Grand Nègre des bois *(Minois dryas)*, un papillon de lisières forestières thermophiles, une première pour le Cantal !

**En 2020, ce travail va se poursuivre** avec la rencontre et sensibilisation des propriétaires, exploitants et élus locaux sur les sites prioritaires. **Objectif : pouvoir mettre en œuvre des actions de préservation ou de restauration de ces milieux.**

Chantier de restauration de mare (H. Puech)

## Restauration des mares de la Planèze de Saint-Flour

Dans le cadre d'un projet de restauration des trames vertes et bleues de Saint-Flour Communauté, le CEN Auvergne s'est vu confié l'inventaire des mares de la Planèze de Saint-Flour et de la Truyère cantalienne. Réalisé en partenariat avec le CPIE de Haute-Auvergne sur un territoire de 88 000 hectares, l'inventaire a permis de recenser et caractériser 62 mares dans des états de conservation variables allant des plus fonctionnelles aux plus atterries. Des inventaires ciblés sur le Triton crêté, espèce à fort enjeu, ont également été menés.

**BILAN** : des mesures de gestion ont été mises en œuvre sur six d'entre elles.
Des travaux de restauration ou de création de nouvelles mares ont aussi pu être mis en œuvre, notamment avec les étudiants du Lycée Louis Mallet de Saint-Flour.
Bien que le territoire abrite encore de nombreuses mares, **il est important de poursuivre les efforts de connaissance et de conservation afin de restaurer et préserver la qualité de cette trame bleue.**

## L'ACTU EN BREF

- **Des bonnes nouvelles pour l'Azuré de la croisette**
  Un travail de synthèse et d'amélioration des connaissances sur la répartition de l'Azuré de la croisette en Auvergne a permis de découvrir de nombreuses nouvelles stations sur l'Est Cantal. C'est une bonne nouvelle pour la préservation de cette espèce. Pour les années à venir, l'objectif sera de continuer la sensibilisation et l'information auprès des gestionnaires et propriétaires concernés.

- **Un florilège de nouveaux sites**
  En 2019, le réseau de sites CEN Auvergne s'est largement étoffé dans le Cantal avec un total de six nouveaux sites pour un total de plus de 80 hectares préservés. Zones humides et tourbières sont les milieux les plus représentés dans ces nouveaux sites.

Azuré de la croisette (E. Dupuy)

# Le football, 1er supporter des zones humides en Haute-Loire !

*La commune de Monlet, située en tête du bassin versant de la Borne, abrite de nombreuses zones humides. Certaines d'entre elles ont attiré l'œil des gestionnaires d'espaces naturels que nous sommes.*

## Un partenariat tripartite

Zone humide à Monlet (CEN Auvergne)

À proximité du village de Brechignac, de magnifiques zones humides abritent la plus importante population du papillon Azuré des mouillères : en 2014, 8 397 œufs ont été comptabilisés par la SHNAO, et plus de 16 000 en 2016 ! En partenariat avec le Parc Naturel Régional du Livradois-Forez et la mairie de Monlet, **une convention de gestion tripartite a été signée sur les parcelles sectionales.** Le CEN Auvergne a mis en place une animation foncière sur les parcelles privées.
Afin de concilier l'activité agricole avec les enjeux de conservation des zones humides et l'habitat de l'Azuré des mouillères, de nombreuses rencontres ont été réalisées avec le PNR Livradois-Forez, la mairie de Monlet et l'exploitant agricole. **Elles ont permis d'établir un diagnostic des parcelles** en 2019 et de co-construire un plan d'action comprenant notamment des travaux d'aménagement pastoral [1]. Sur le territoire de la Borne, l'une des problématiques principales est l'enrésinement des zones humides de tête de bassin versant. À un kilomètre au sud des zones à Azuré des mouillères, trois parcelles très humides ouvertes, situées au cœur d'un massif forestier, ont été mises en vente par la Safer. Le CEN Auvergne a donc souhaité les acquérir pour éviter leur dégradation par l'enrésinement.

[1] *Ces travaux seront réalisés dans le cadre de la Cellule d'Assistance Technique dans le cadre du Contrat Territorial de la Borne.*

Animation avec LanDestini (C. Chouzet)

## Une opération de soutien originale

Pour soutenir ces acquisitions, **un soutien a été apporté par le fonds de dotation LanDestini** via l'organisation d'une tombola dont le gain était une séance d'entrainement avec le footballeur Sydney Govou. Au total, l'opération a permis de récolter 1 100 €, ce qui a couvert l'achat des parcelles. La gagnante, ayant participé uniquement pour le plaisir de soutenir une action en faveur de la biodiversité, a laissé sa place à une dizaine de jeunes sportifs du club du Puy-en-Velay. Samedi 12 octobre, **un après-midi éducatif et sportif** a ainsi été organisé à Monlet, avec au programme une animation nature sur les zones humides et les espèces inféodées, puis un entraînement privilégié avec le sportif. Un partenariat innovant entre football et zones humides, sortant de problématiques généralement négatives *(remblaiement de zones humides pour la réalisation de terrains de sport)* pour aller vers une opération positive valorisant la force du collectif !

# Limiter la destruction des milieux naturels
## avec les mesures compensatoires

*Les obligations faites aux maîtres d'ouvrage de projets d'aménagement d'éviter ou réduire leurs impacts environnementaux ont été renforcées par diverses lois. En dernier recours et dans un cadre défini par l'Etat après avis des scientifiques, ils ont obligation de compenser les destructions. Cette nouvelle politique se développe partout et notamment en Haute-Loire.*

Marais d'Ours et contournement du Puy-en-Velay (D. Bénard)

### Aux origines des mesures compensatoires

**Les premiers projets débutent en 2011** avec les actions du CEN Auvergne sur le marais d'Ours et le bois des gorges du Lion, dans le cadre du contournement Est du Puy-en-Velay par la RN88 porté par la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes. Trois ans plus tard, ce sont six mesures compensatoires que le CEN Auvergne initie pour Rte dans le cadre de la reconstruction de la ligne électrique 225 000 volts qui traverse tout le département : restauration du marais de Bleu, plantation de haies sur le plateau du Devès, acquisition de forêts anciennes sur les gorges de la Loire, aménagement de bâtiments communaux en faveur des chauves-souris, préservation d'une station de flore protégée et création de mares.
**En 2016 et 2018,** ce sont deux projets de la DIR Massif central *(sécurisation de passages à niveau)* qui débouchent sur l'acquisition de bois en faveur des chauves-souris sur la commune de Borne et de parcelles humides en faveur du papillon Cuivré des marais sur la commune de Cerzat.

### 2019 : les aménagements routiers

Les deux plus gros dossiers de mesures compensatoires du pôle territorial ont débuté en 2019 avec **deux aménagements routiers aux antipodes du département** : la liaison en double voie A75/Brioude sur la RN102 et le dédoublement/contournement d'Yssingeaux/Le Pertuis/Saint-Hostien sur la RN88. Ces deux projets, portés respectivement par la DREAL et la Région Auvergne-Rhône-Alpes et ayant des impacts importants, ont nécessité de renforcer l'équipe avec les arrivées de Julia Rance et Jean-Adrien Neyrou. Le pôle Haute-Loire compte aujourd'hui six salariés. Outre l'accroissement de l'activité, la mise en œuvre de ces mesures compensatoires renforce notre partenariat avec la Safer Haute-Loire.

**Il convient dans le futur de mieux travailler sur les séquences d'évitement et de réduction** des impacts environnementaux des projets, la compensation ne devant être que l'ultime recours. **C'est en ce sens que travaillent le réseau des CEN et le CEN Auvergne.**

### Acquisition du site du Pechey

L'un des exemples du partenariat avec la Safer est l'acquisition du site du Pechey *(commune de Cerzat)* dans le cadre des mesures compensatoires de l'un des projets de suppression de passage à niveau de la DIR Massif Central. Plusieurs parcelles de prairies humides étaient en vente en 2019. C'est à la suite de la veille foncière réalisée par le CEN Auvergne lors des notifications Safer et au partenariat entre nos deux structures que les terrains ont été attribués au CEN Auvergne pour améliorer les populations de Cuivré des marais . Cette étroite collaboration CEN - Safer au niveau départemental fait partie des bons retours d'expériences régionales ayant permis de construire la convention signée entre la SAFER Auvergne-Rhône-Alpes et les Conservatoires d'espace Naturels d'Auvergne-Rhône-Alpes.

Cuivré des marais (F. Egal)

# Les 30 ans du CEN Auvergne

*En 2019, le CEN Auvergne a soufflé sa trentième bougie : pour l'occasion, une réflexion s'est engagée sur la place de l'animation au sein de l'association en proposant quelques nouveautés. Et bien évidemment, une soirée spéciale a été organisée le 11 décembre pour célébrer cette troisième décennie.*

## Sortir des sentiers battus

Si le scientifique et le partage des connaissances a toute sa place dans les animations du CEN Auvergne, l'arrivée de Lorène Gachet, chargée d'animation nature *(en service civique en 2018 puis en CDD à partir de 2019)* a permis d'élargir notre champ de compétence. Ainsi, le programme d'animation 2019 s'est vu agrémenté d'animations axées sur les sensations, le ressenti, la poésie ou encore le jeu. Objectif : redonner la place au vécu et considérer les espaces naturels comme vecteurs de sensations. Ainsi, chasse au trésor, dessin, écriture, conte et autres medias prennent petit à petit leur place dans nos animations nature. Un travail sur l'élargissement du public visé *(conseil municipal de jeunes, EHPAD, publics empêchés, etc.)* ainsi que sur la co-animation (*Association Il faut aller voir, Vélocité63, etc.)* est également initié pour élargir notre audience.

## Une soirée rétrospective

Mercredi 11 décembre, 130 personnes se sont réunies à Mozac pour fêter les 30 ans du CEN Auvergne. La première partie de soirée a permis de mettre en lumière, avec nos partenaires techniques et institutionnels, des actions emblématiques *(marais du Cassan et de Prentegarde, Val d'Allier ou encore actions sur les coteaux secs)*. Les temps officiels ont laissé ensuite la place à des moments plus conviviaux permettant les échanges autour d'une exposition photos retraçant 30 faits marquants ou encore d'une frise à construire collectivement dans la soirée.

Echanges avec la Région et la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes (C.Chouzet)

# Un projet éducatif pour le CEN Auvergne

*L'arrivée de Lorène Gachet sur la création du poste de chargée d'animation nature nous permet de repenser notre rapport aux animations et s'est matérialisé entre autre par la rédaction d'un projet éducatif.*

Document de référence pour toute structure s'inscrivant dans l'éducation à l'environnement et au développement durable, la rédaction du projet éducatif a permis de structurer nos envies en termes d'animation, notamment par la construction de projets pédagogiques. Le premier, prévu pour 2020, porte sur la nature aux portes de la ville et s'appuie sur des travaux initiés sur Clermont Auvergne Métropole.
Ce travail de rédaction a été suivi par Gérard Joberton, administrateur référent, permettant de bénéficier de ses expériences passées sur cette thématique.

# Le bilan presse 2019

**367 ARTICLES**
parus dans la presse
sur 35 titres différents

**37 %**
des publications
concernent
le Puy-de-Dôme

**33 %**
des publications
concernent
le Cantal

**19 %**
des publications
concernent
la Haute-Loire

**430 000 €**
d'Équivalent Achat d'Espace
*(= ce que nous aurions dû dépenser en achat d'espaces pour avoir les mêmes résultats)*

**51 % PAPIER**

**49 % WEB**

**39 MINUTES**
de reportages télévisuels
sur France 3 Pays d'Auvergne,
dont six participations aux chroniques nature
mensuelles

**313 MINUTES**
d'audience radio grâce à 33 passages
se répartissant sur les antennes
de France Bleu Pays d'Auvergne,
Radio Arverne, RCF 63.

**2 974 FANS**
une augmention de 18 % en 2019.
Au total, 234 publications vues
par 291 101 personnes, soit un
engagement de 10,5 %

**838 FANS**
une nouvelle
communauté,
123 publications pour
un engagement de 6,58 %

**1 750 FOLLOWERS**
une augmention de 25 % en 2019.
Au total, 802 Tweets vus 690 200
fois, soit un engagement moyen
de 1,25 %

**2019 marque une augmentation notable du nombre de parutions presse par rapport à 2018** *(+35 %)* : si le changement d'outil pour suivre les retombées presse permet d'avoir un suivi plus exhaustif, la richesse de l'actualité du CEN Auvergne ainsi que les habitudes de travail prises pour valoriser les actions auprès des journalistes se renforcent.
La visibilité sur les réseaux sociaux apporte toujours une vraie plus-value pour la valorisation de nos actions : sujets et tons adaptés ainsi que ligne éditoriale différenciée en fonction du support permettent d'élargir l'audience et de toucher un public diversifié.

## EN BREF : BILAN DES ANIMATIONS 2019

- **Plus d'une centaine d'animations variées ont été proposées sur les quatre départements auvergnats**. Ces évènements ont été adressés à des publics divers : grand public, adhérents, bénévoles, scolaires ou étudiants ont participé à nos animations. **Ce sont plus de 3600 personnes qui ont ainsi participé à nos animations : ce chiffre prend en compte le passage de 1800 personnes à Artonne lors des balades du journal La Montagne.**
- Cette année encore la thématique Verger a connu un grand succès et a rassemblé près de 300 personnes lors d'ateliers, chantiers ou visites découverte.
- **Si c'est un bon moyen de relayer plus largement nos actions, c'est aussi une manière d'agir aux côtés des acteurs des territoires !**

# Les salariés de Michelin mobilisés sur le site de Mirabel

*Jeudi 18 juillet, 45 collaborateurs de l'entreprise Michelin ont participé à un chantier bénévole de nettoyage à Malauzat, avec la commune, le Conservatoire d'espaces naturels (CEN) d'Auvergne et le concours du Syndicat du Bois de l'Aumône (SBA).*

## Une envie d'agir pour la nature

Ce jeudi 18 juillet fut une journée de travail pas comme les autres pour les salariés Michelin du service de Design & d'Innovation des processus : après une matinée de réunion, 45 collaborateurs ont choisi de consacrer leur après-midi à une action en faveur de l'environnement. *« Dans le cadre de nos réunions annuelles, notre équipe a exprimé l'envie de participer à une action ayant du sens dans le cadre du programme Implication Vie Locale de Michelin : l'organisation d'un chantier bénévole a ainsi fait l'unanimité »,* explique Olivier Stabat, responsable du service.

## Malauzat, une commune touchée par les dépôts sauvages

Le chantier bénévole s'est alors organisé avec la commune de Malauzat et le CEN Auvergne. Impactée par des dépôts réguliers de gravats en tout genre sur le territoire, la commune a ainsi pu profiter d'une main d'œuvre en nombre pour nettoyer l'un des sites concernés. Grâce au soutien du Syndicat du Bois de l'Aumône, les déchets (bois, électroménager, pneus, ferraille, etc.) ont été récupérés et évacués : quatre bennes mises à disposition par le SBA ont été nécessaires. Pour Jean-Paul Ayral, maire de Malauzat, cette initiative apporte un réel soutien pour la commune, pour qui la gestion de ces dépôts sauvages peut s'avérer compliquée et coûteuse.

## Allier action de terrain et pédagogie

Le chantier de nettoyage effectué, les participants se sont rendus sur le site du Grand Pâtural, classé Espace naturel sensible, pour une visite pédagogique animée par Helène Muhlhoff, administrative et conservatrice bénévole du CEN Auvergne. Cette sortie, toujours sur le territoire de Malauzat, a permis d'illustrer l'action du CEN Auvergne, de la Commune, du Département et de Riom Limagne et Volcans pour la préservation d'une zone humide. Entretien des arbres têtards, études faunistiques et floristiques ainsi qu'abattage d'une plantation de peupliers arrivée à maturité ont en effet été réalisés en vue d'un retour du pâturage sur ce secteur.

Chantier bénévole avec les salariés Michelin (C.Chouzet)

# La géomatique au service des espaces naturels : **des données au partage de connaissance**

Saisie de données sur mobile (CEN Auvergne)

*Les données naturalistes au CEN Auvergne continuent leur bout de chemin, fin 2019, la base de données SICEN comptait 174 000 données espèces.*

Les données naturalistes restent la majorité des informations créées et transmises aux partenaires. Aujourd'hui **toutes les données du CEN Auvergne sont accessibles précisément sur le site portail du Muséum national d'Histoire naturelle *(openobs.mnhn.fr)***.
Avec ces transmissions de données, le CEN Auvergne affirme son envie de mettre à disposition un maximum de ses données. **La création d'un poste à temps plein sur la géomatique permet l'arrivée début 2020 de Julia Roig**, transfuge de l'Office national des forêts. Sa venue permet ainsi au CEN Auvergne de poursuivre son développement pour améliorer la récolte, l'analyse et la mise à disposition de ses données au plus grand nombre. **Bienvenue à Julia !**

**SUIVI ANNUEL DU NOMBRE DE DONNÉES**

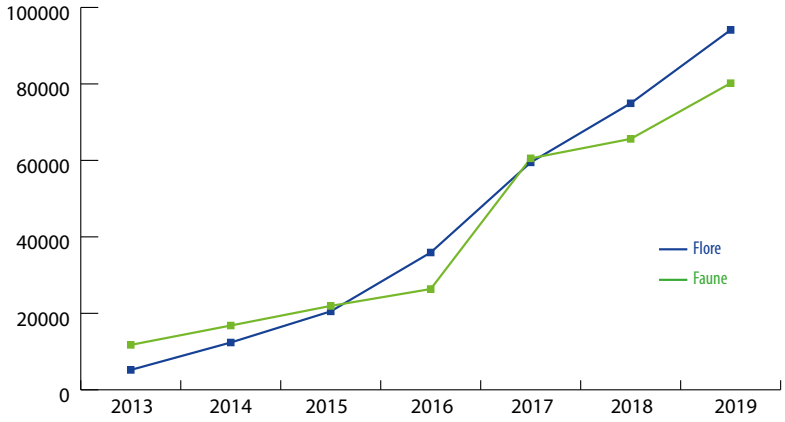


**VOUS VOULEZ SAISIR VOS DONNÉES SUR SICEN ?**

L'utilisation de SICEN est réservée à tous les adhérents et bénévoles du CEN Auvergne. L'accès se fait sur demande auprès de Julia Roig : ***julia.roig@cen-auvergne.fr***

# 3 belles découvertes naturalistes en 2019 !

La **Grande Douve** *(Ranunculus lingua)*, remarquée dans une mare à Pouzol dans le Puy-de-Dôme.

La **Laîche des renards** *(Carex vulpina)*, dont la seconde station de Haute-Loire a été décelée dans une zone humide sur la commune de Cerzat.

Le **Jonc des chaisiers glauque** *(Schoenoplectus tabernaemontani)*, redécouvert à Saint-Paul-des Landes dans le Cantal.

# Travailler à l'échelle européenne : le réseau Natura 2000

*Le réseau Européen Natura 2000 vise à concilier la biodiversité et les activités socio-économiques à l'échelle des différents pays membres de l'Union européenne. Il offre un support d'expérimentation de gestion durable du territoire grâce notamment aux moyens financiers mobilisables. Le CEN Auvergne, qui anime pour le compte de l'Etat depuis 20 ans plusieurs sites groupant des coteaux secs, a souhaité favoriser ces initiatives.*

En 2019, le CEN Auvergne a contribué à la diffusion de **100 échantillons de tisane qui vise à expérimenter la valorisation économique de la flore sauvage des coteaux de Limagne,** dans une logique de cueillette durable dans des sites sans pesticides. Ce projet a été mené localement avec Happy plantes, jeune entreprise implantée à Volvic et spécialisée dans la production de tisanes bio et naturelles.

Tisane des coteaux (S. Cordonnier)

Plantation de Chêne truffier au puy de Tobize (S. Cordonnier)

Nous avons également expérimenté **la plantation extensive de chênes truffiers, avec une densité faible permettant la conservation des pelouses à orchidées** *(travaux financés avec l'aide du Conseil régional d'Auvergne-Rhône-Alpes)*. Ce projet associe la commune des Martres-de-Veyre et la fédération de chasse du Puy-de-Dôme.

Nous travaillons également sur un **projet expérimental de vigne aux inter-rangs en pelouses pâturées au Puy Saint-Jean** (Artonne) et de culture extensive d'Amandiers sur le puy Saint-Romain.

## Natura 2000 en quelques chiffres

- 27 522 sites en Europe, soit 18 % des territoires
- 1 766 sites en France représentant 13 % du territoire métropolitain

## ANIMATION OU CO-ANIMATION DE 22 DOCUMENTS D'OBJECTIFS

**LE VAL D'ALLIER :** Val d'Allier Alagnon (63), Zone alluviale de la confluence Dore-Allier (63 et 03). *A noter que le CEN Allier est animateur des sites en aval.*

**DES GÎTES À CHAUVE-SOURIS :** Gîtes du pays des Couzes (63), tunnels des gorges du Chavanon (63), gîtes de la Sioule (63), 4 gîtes dans le Cantal, Grotte de la Denise à Polignac (43), carrière de Solignac (43), complexe minier de la vallée de la Senouire (43).

**DES GRANDS SITES :** Gorges de la Sioule (63), rivières à moules perlières de la Dolore (63)

**DES ZONES HUMIDES IMPORTANTES :** Marais salé de Saint-Beauzire (63), Aubrac partie Auvergne (15), marais du Cassan et de Prentegarde (15), marais de Limagne (43).

**LES COTEAUX SECS :** Vallées et coteaux thermophiles au nord de Clermont-Fd (63), Vallées et coteaux xérophiles des Couzes et Limagne (63), Comté d'Auvergne et puy Saint-Romain (63), Coteau & pré salé de Beaumont-Montlaison (43)

# Participation à la déclinaison régionale **de Plans Nationaux d'Actions**

*En 2019, un travail de synthèse et d'amélioration des connaissances sur la répartition de l'Azuré de la croisette en Auvergne a été effectué grâce au soutien financier de la DREAL, et en partenariat avec la SHNAO et le GEPA. Ce travail a permis de consolider les connaissances sur la répartition du papillon, de confirmer certains sites de pontes et de commencer la concertation pour sa préservation sur de nouveaux sites.*

Au final, suite au travail réalisé cette année, on dénombre :

- **Six populations dans le Puy-de-Dôme**, principalement situées autour de Murol / Saint-Nectaire et Solignat. Une station sur la Montagne de la Serre est menacée et une autre à Champeix n'a pas été contrôlée depuis 2013. Une dernière station semble isolée au Nord à Bromont Lamothe
- **Deux populations bien distinctes en Haute-Loire,** avec une sur Gentiane croisette *(le Mont Coupet)* et une sur Gentiane jaune *(le Domaine du Sauvage)*
- **26 populations dans le Cantal** et plus précisément dans la partie Est du département. Les enjeux se concentrent sur le secteur de Saint-Flour et au niveau des vallées de l'Allanche et de l'Alagnon. A noter la présence de plusieurs stations sur Gentiane jaune sur le secteur de l'Aubrac et dans les Monts du Cantal. Les autres sites concernent la Gentiane croisette.

L'étude lance aussi des pistes pour la préservation dans les années à venir : mieux connaître les populations isolées, notamment en cherchant activement des sites de pontes à proximité et continuer la sensibilisation et information auprès des gestionnaires et propriétaires concernés.

Opération « Comptage des oeufs de papillon » (CEN Auvergne)

Azuré de la croisette (CEN Auvergne)

## L'Azuré de la croisette

Comme plusieurs papillons de ce genre, l'Azuré de la croisette *(Phengaris alcon écotype rebeli)* a un cycle de vie complexe. Afin de se reproduire, il a en effet besoin de sa plante hôte : la Gentiane croisette et de fourmis du genre Myrmica.
Cet Azuré est menacé par l'intensification des pratiques agricoles *(fumure des formations herbacées maigres et fauches répétées)* ou à l'inverse par l'abandon des activités agro-pastorales traditionnelles, qui entraîne la fermeture des milieux.

***Le Mont Coupet (43), la pelouse d'Espinasse (15) et le Puy d'Ysson(63) ont pu bénéficier d'un comptage exhaustif (nombre de pieds de Gentianes, nombres œufs). C'est un travail fastidieux, mais important pour suivre la population !***
***Ainsi, une très forte hausse du nombre d'œufs a été constatée au Mont Coupet (25 686 œufs ont été comptés !).***
***L'avenir nous dira si c'est bien la gestion accompagnée par le CEN Auvergne qui a favorisé ainsi l'Azuré de la croisette.***

Gentiane croisette (CEN Auvergne)

# Les Espaces **Naturels Sensibles (ENS)**

*Portées par les Conseils départementaux selon des modalités différentes, les politiques des Espaces Naturels Sensibles permettent de mener des actions de préservation et de gestion sur des espaces naturels dans le cadre de partenariats avec les collectivités locales. Le CEN Auvergne intervient sur plusieurs sites :* ***zoom sur la Colline de Mirabel, sur laquelle une action en faveur de la remise en pâturage est d'actualité depuis quelques mois.***

Depuis deux années, la Colline de Mirabel *(Riom, Ménétrol)* et le plateau de Champ Griaud *(Châteaugay)* ont perdu leurs troupeaux de brebis avec le départ à la retraite des deux bergers ce qui a entrainé un enfrichement des espaces avec un risque d'incendie accru.
**Le pâturage est particulièrement important pour ce site** où il faut garder un équilibre entre les espaces boisés et les espaces prairiaux, une condition indispensable pour permettre à certains types d'orchidées sauvages de s'épanouir dans les clairières pâturées : on dénombre pas moins de 21 espèces différentes sur ce site !

En 2019 et à la suite d'un appel à candidature, un éleveur s'est porté acquéreur de la ferme des Vergnes, ainsi que des terrains adjacents, dont 30 hectares de parcelles appartenant à Riom Limagne et Volcans et au CEN Auvergne.
Dans le cadre du plan de gestion de l'ENS de 2018 à 2022, le **CEN Auvergne a pour projet de mettre en place cinq parcs de pâturage clôturés** où séjournera le nouveau troupeau de 150 brebis. Le premier enclos de 10 hectares a été lancé en 2019 à Bourrassol *(Ménétrol)* avec la négociation d'une dizaine de nouveaux accords fonciers et les premiers travaux d'installation des clôtures.

Ferme des Vergnes sur la colline de Mirabel (J. Tommasino)

## LES ENS SUR LESQUELS LE CEN AUVERGNE INTERVIENT

**CANTAL :** Puy de la Tuile *(Deux-Verges)*, Zones humides du bassin de Saint-Paul-des-Landes (*Lacapelle-Viescamp, Saint-Etienne-Cantalès, Saint-Paul-des-Landes)*

**HAUTE-LOIRE :** Zones humides du Devès *(Cerzat, Siaugues-Sainte-Marie, Saint-Paulien, Saint-Jean-Lachalm, Saint-Jean-de-Nay, Saint-Privat d'Allier)*, Sucs et ravins argileux de rosières et Autrac *(Rosières et Autrac)*, Moissac-bas / étang de Berbezit *(Saint-Didier-sur-Doulon, Berbezit)*, Tourbières du Mézenc *(Les Estables, Saint-Front, Chaudeyrolles, Freycenet-Lacuche)*, Plateau de Marnhac *(Polignac)*, Domaine du Sauvage *(Chanaleilles)*

**PUY-DE-DÔME :** Colline de Mirabel *(Malauzat, Marsat, Ménétrol, Riom)*, Val de Morge *(Saint-Myon, Artonne)*, Vallée des Saints *(Boudes)*, Site des Côtes de Clermont-Ferrand, Vallée du Fossat *(Job)*, Méandres de l'Allier *(Val d'Allier sur les communes de Joze, Maringues, Culhat, Crevant-Laveine, Vinzelles, Luzillat)*

Puy de Marmant (S. Varray)

# La Réserve naturelle régionale du puy de Marmant **a tout d'une grande !**

*La région Auvergne-Rhône-Alpes détient le record de réserves naturelles en France (51 au total). Le 14 février 2019, la rencontre entre gestionnaires co-organisée à Lyon par la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes et la Région a permis de présenter le chantier de dépose de ligne électrique, conduit fin 2017.*

## Les rencontres régionales des gestionnaires de réserves naturelles

Le 28 mars 2019, le Puy de Marmant s'est exposé au milieu des 18 autres RNR, dans le hall de l'hôtel de Région à Lyon, afin que les élus qui participaient à une commission permanente, et les services techniques puissent découvrir, tout au long de la journée, la gamme exceptionnelle de biodiversité et de géodiversité présente au cœur de ce réseau de sites.

Parmi les supports mobilisés, la vidéo du chantier de dépose de ligne électrique ainsi qu'un reportage de Claude Fallas, journaliste à France 3 Auvergne, ont permis une découverte sur grand écran du Puy de Marmant. Grâce à un prêt gracieux du Laboratoire Magmas et Volcans de l'Université Clermont Auvergne, les minéraux du Puy de Marmant ainsi que des ouvrages de géologie ont pu compléter la présentation du patrimoine exceptionnel de la RNR.

Rencontre des gestionnaires de réserve (S. Martinant)

## Un chantier d'insertion sur les pentes du puy de Marmant

Sur le terrain, 2019 fut la première année d'intervention de l'Association d'insertion sociale ASEVe, pour l'entretien des sentiers avec un résultat technique et humain plus que satisfaisant.

En salle, les acteurs locaux intéressés ont contribué à l'élaboration du plan de gestion 2020-2024 par leur connaissance et leur attachement au site au gré de six réunions de travail.

Chantier de débroussaillage avec le relais ASEVe (S. Martinant)

# Deux enquêtes au sujet du bénévolat et le CEN Auvergne

*La vie associative et bénévole est inscrite dans l'ADN du CEN Auvergne depuis sa création, concrétisée par la création d'un poste à temps plein depuis 2017. Une thématique en perpétuelle évolution et nourrissant les échanges ! En 2019, de nouvelles lignes directrices se dessinent pour consolider notre action.*

## La place du bénévolat au sein du CEN Auvergne

En 2019, deux enquêtes ont été menées auprès des salariés et auprès des conserv'acteurs de sites. Objectifs : faire un état des lieux de la situation et réfléchir sur les lignes directrices du poste de chargée de vie associative et bénévole, afin de rendre son positionnement plus clair. Ces premiers éléments permettent également de repenser la place de l'adhésion au CEN Auvergne et de clarifier les différentes façons de s'engager auprès de l'association.

## Les résultats des enquêtes en bref

- Du côté des salariés, la grande majorité est convaincue de l'intérêt du bénévolat pour l'association, mais déclare cependant manquer de temps pour pouvoir s'impliquer. Les liens qui se nouent entre salariés et bénévoles sont forts, que ce soit sur les temps institutionnels ou lors des projets. La motivation pour s'impliquer davantage dans la vie bénévole est présente et les liens avec les conserv'acteurs sont réguliers et bons.
- Du côté des conserv'acteurs, les bénévoles sont satisfaits et épanouis dans leur fonction : ils se sentent utiles et ont un réel sentiment d'appartenance au CEN Auvergne. L'axe d'amélioration porterait sur les apports complémentaires de la part du CEN Auvergne, comme des formations naturalistes ou d'entretien par exemple.

## Un gradient dans l'engagement !

Les réflexions 2019 nous ont également permis de remettre noir sur blanc les différentes façons de soutenir les actions du CEN Auvergne : avant l'adhésion, nous considérons notamment que le simple fait de nous suivre sur les réseaux sociaux, aimer et partager les publications constitue un premier pas !

La formalisation de cette échelle d'engagement vient nourrir nos réflexions pour alimenter le lien avec les adhérents.

Inventaire bénévole (K. Very)

# L'évolution des adhésions en 2019

*En 2019, le nombre des adhérents augmente de manière nette, passant à 400 personnes au 31 décembre 2019 (370 personnes physiques, 30 personnes morales (7 associations, 2 communautés de communes, 17 communes, 1 société coopérative, 1 fonds de dotation, 2 structures privées.) S'il n'est pas possible de pointer du doigt l'élément déclencheur de cette hausse, gageons qu'un ensemble de facteurs ait été bénéfique à l'adhésion (augmentation de la visibilité du CEN Auvergne dans la presse, sensibilité environnementale de plus en plus accrue, etc.).*

**ÉVOLUTION DES ADHÉSIONS**

## depuis 2014

*Au CEN Auvergne, les années sont établies du 1er janvier au 31 décembre : l'assemblée générale a lieu au printemps suivant. Ainsi, une personne ayant adhéré en 2019 ! est considérée adhérente du 1er janvier au 31 décembre 2019. Cette personne pourra voter à l'AG correspondante au printemps 2020, qu'elle soit adhérente 2020 ou non.*

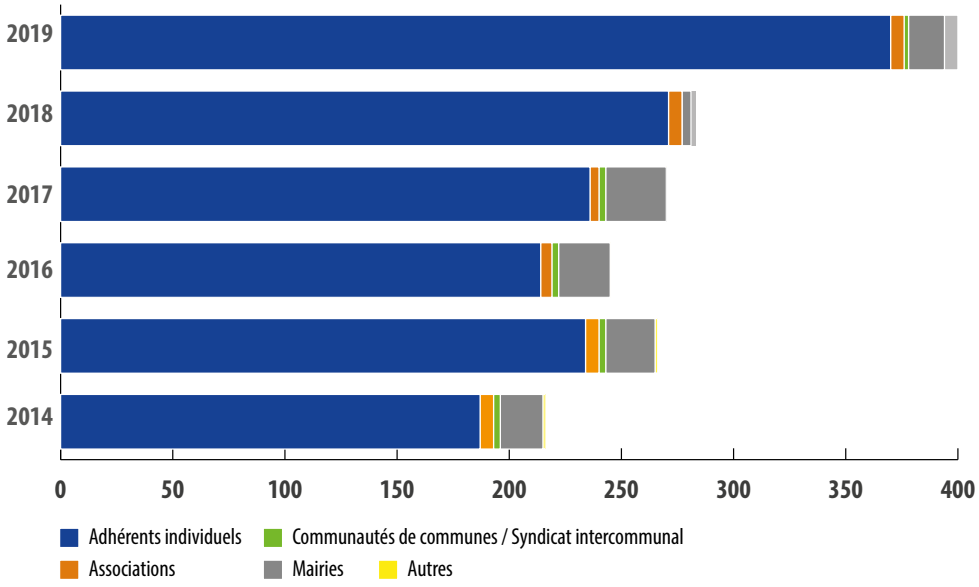

## Nathalie Devezeaux prend la suite de Karyn Very en tant que chargée de vie associative et bénévole

En décembre 2019 et après une absence de six mois, Karyn fait le choix de quitter le CEN Auvergne pour réorienter son projet professionnel. Ouvert en fin d'année, le recrutement de son ou sa remplaçante voit l'arrivée au sein du CEN Auvergne de Nathalie Devezeaux, une tête familière au sein du réseau puisque c'est une ancienne recrue du CEN Nord-Pas-de-Calais sur un poste similaire !

*Crédit photo : G. Marchand - source viginature.fr*

# L'évaluation du bénévolat **en 2019**

**Pour 2019, le bénévolat représente un montant de 80 564 €, pour environ 434 journées-homme.**
Cela représente une baisse par rapport à 2018 *(94 062 € pour environ 513 journées-hommes)*. L'absence de Karyn Very sur une partie de l'année *(de juin à décembre)* s'est ressentie sur l'activité bénévole et sur le suivi.

*La méthode d'évaluation comptable du bénévolat au CEN Auvergne a été mise au point et validée par le commissaire aux comptes et le Conseil d'Administration du 20 mars 2015.*

| | Méthode | Heures | Montant |
|---|---|---|---|
| Bénévolat 2019 : relevé des heures | Relevé | 1624 | 36 346 € |
| Conseil d'administration | Relevé | 624 | 20 810 € |
| Conseil scientifique | Relevé | 150 | 5 000 € |
| Conservateurs de sites | Estimation | 642 | 15 408 € |
| **TOTAL** | | **3 040** | **80 564 €** |
| | | **434 journées / homme** | |

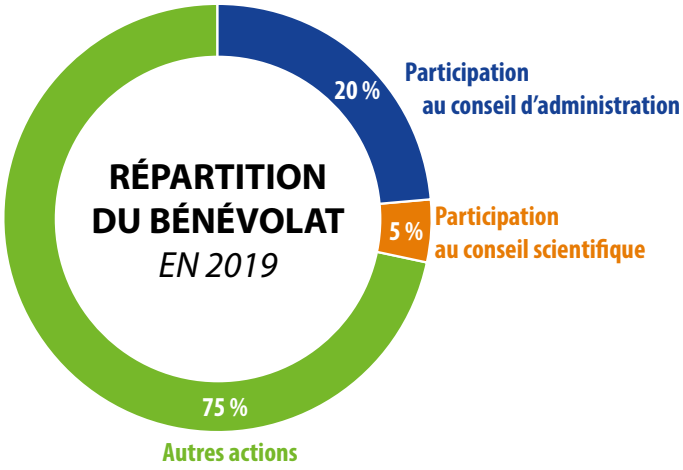


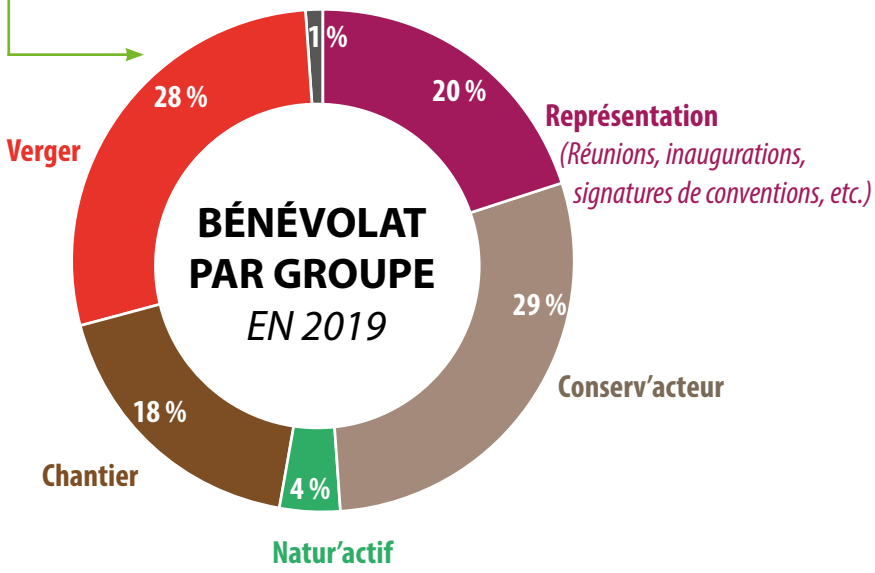


N'oublions pas l'implication volontaire par les volontaires en Service Civique accueillis au CEN Auvergne. En 2019, nous avons pu compter sur la présence de Victor Autran, de janvier à avril, puis de Coline Brun, de mai à décembre, ce qui représente 1417 heures au total, soit environ 202 journées-homme.

**BÉNÉVOLES : PENSEZ À NOTER VOS TEMPS !**

Afin de faciliter le suivi des temps bénévoles, nous mettons à votre disposition des tableurs pour vous permettre de noter au fil de l'année le temps que vous consacrez à vos actions bénévoles. **Téléchargez-les sur le site Internet** (cen-auvergne.fr, Rubrique Agir avec nous > Devenir bénévole)

**CELA NOUS PERMET AINSI DE VALORISER TOUTES VOS ACTIONS DANS LE BILAN DE NOS ACTIONS !**

*Pour toute question, contactez Nathalie Devezeaux.*

# Temps forts **de la vie associative**

5 mars

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

L'assemblée générale extraordinaire du 5 mars a permis la validation de trois points principaux :

- la vente d'un bien propriété du CEN Auvergne sur la commune de Châteauneuf-les-Bains *(une grange faisant partie d'un ensemble de trois bâtiments acquis pour la préservation de Murins à oreilles échancrées, mais non concernée par la présence des chauves-souris),*
- la création du statut de Président d'honneur, et
- le passage de 15 à 18 places de postes d'administrateurs composant le collège obligatoire.

11&12 mai

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET WEEK-END DES AMIS DU CEN AUVERGNE

En 2019, l'assemblée générale s'est déroulée à Siaugues-Sainte-Marie en Haute-Loire et a rassemblé sur deux jours environ 70 personnes : salariés, administrateurs, bénévoles, adhérents et partenaires.
Le samedi après-midi, la visite s'est déroulée sur le marais de Limagne avec l'organisation de quatre ateliers : la découverte des actions du CEN Auvergne, la géologie dans la carrière de Lapeyre *(avec le soutien de Pierre Boivin, adhérent et géologue)*, une lecture de paysage dessinée ainsi qu'une animation naturaliste. Une soirée conviviale avec possibilité de nuit au camping a conclu cette journée. Le lendemain, une nouvelle sortie a permis aux participants de découvrir le marais de Lair, l'un des plus beaux sites du Devès !

Explications des actions du CEN Auvergne sur le marais de Limagne (C. Chouzet)

Animation « C'est pas sorcier » sur le marais (C. Chouzet)

8 oct.

## APÉRO BÉNÉVOLE NATURE DÉLOCALISÉ DANS LE CANTAL

Mardi 8 octobre, l'apéro bénévole nature s'est tenu dans le Cantal, avec au programme de la soirée, une sortie nature pour écouter le brame du cerf. Une balade qui s'est déroulée à proximité de Neussargues-en-Pinatelle qui a permis aux adhérents et bénévoles inscrits d'écouter le cri majestueux du roi de la forêt. La soirée s'est terminée dans les locaux du pôle territorial pour discuter des actions du CEN Auvergne sur le territoire.

# Le premier groupe territorial est né sur Mond'Arverne Communauté

*Afin de proposer aux adhérents et sympathisants du CEN Auvergne des activités sur leur territoire et favoriser un fonctionnement « autonome » dans le cadre d'une dynamique de proximité, les administrateurs ont lancé en 2019 les groupes territoriaux.*

## Renforcer l'autonomie des adhérents sur le terrain

Partant du constat que tout ne doit pas venir de l'équipe salariée et qu'il est nécessaire d'offrir plus d'autonomie aux adhérents, l'idée de mettre en place des groupes à des échelles territoriales plus restreintes s'est imposée en 2019. Objectifs : permettre à nos adhérents de se retrouver et de pouvoir s'investir plus régulièrement sur les sites du CEN Auvergne, par le biais de visites, d'animations, de chantiers bénévoles ou encore de suivis naturalistes !

Les sources de Sainte-Marguerite expliquées par Jean-Michel Favrot (S. Goertz)

## Une première expérimentation sur Mond'Arverne Communauté

C'est sur le territoire de Mond'arverne Communauté et sous la houlette du binôme Jean-Michel Favrot - Serge Borg que le premier groupe s'est créé au mois de novembre 2019. Une première rencontre a été organisée à Veyre-Monton au cours de laquelle les adhérents ont été invités à connaître plus précisément les sites et problématiques locales et échanger sur leurs envies d'actions. Une première sortie sur site a été organisée quelques semaines après, où Jean-Michel Favrot a pu amener les participants sur les sources salées de Sainte-Marguerite. Une première action bénévole a pu être lancée sur ce site, puisque deux volontaires ont pris en charge un suivi permettant d'observer l'évolution du travertin *(concrétion minérale)*.

Suivi au verger de Tours-sur-Meymont (M. Bernard)

**ET TOUT AU LONG DE L'ANNÉE…**

- **Les conserv'acteurs** assurent leurs missions sur leurs sites ;
- **Les bénévoles sur le suivi de sentier** parcourent régulièrement des itinéraires qui leur sont confiés. Ils font remonter les problèmes éventuels, entretiennent le balisage et le chemin.
- **Les bénévoles du Groupe Image** sont également présents tout au long de l'année pour couvrir les évènementiels de l'association : animations, chantiers, ateliers verger, etc. Deux projets ponctuels avancent, pilotés respectivement par Alexandre Julhien *(calendrier)* et Michel Lablanquie *(flore remarquable)*

# **Un chantier bénévole** pour restaurer la tourbière de l'Arbre Broussoux

*Pour la deuxième année consécutive, un chantier bénévole s'est organisé sur le territoire de l'Artense afin de participer à la restauration de tourbières dégradées. En 2019, une dizaine de personnes s'est mobilisée à Saint-Genès-Champespe pour venir au secours de la tourbière de l'Arbre Broussoux.*

### La préservation des tourbières de l'Artense

Ce chantier bénévole a découlé du projet d'inventaire et de restauration de tourbières de l'Artense mené par le CEN Auvergne et le PNR des Volcans d'Auvergne depuis le printemps 2018. Le territoire de l'Artense a fait en effet l'objet d'un inventaire des tourbières dégradées pour définir des priorités d'intervention et des actions de restauration sur 2018 et 2019.

### Un chantier nécessaire

Samedi 12 octobre, une dizaine de bénévoles s'est retrouvée sur la tourbière de l'Arbre Broussoux à Saint-Genès-Champespe. Organisée avec le soutien de la commune, qui a prêté tracteur et remorque pour l'occasion, la journée de nettoyage a permis de récolter une remorque agricole de déchets *(médicaments vétérinaires, piles, ampoules, bouteilles, boites de conserves, bidon d'huile, reste de moteurs, de mobilettes, etc.)*
S'il reste encore des déchets à enlever, cette première opération a permis de faire un premier pas dans la voie de la restauration de ce milieu naturel grâce au soutien très précieux de nos bénévoles !

Chantier sur la tourbière de l'Arbre-Broussoux (V. Legé)

### Paroles de Simon, bénévole pour le chantier

*« Pour commencer, cette journée m'a permis de mieux connaître les tourbières (des milieux naturels que je connaissais très peu) et donc de bien comprendre pour quelles raisons il est indispensable de les préserver ! Je n'avais pas conscience de l'impact négatif qu'elles pouvaient avoir si elles ne sont pas en bon état...*
*Je suis également heureux d'avoir pu agir concrètement : s'il est rageant de voir tout ce qu'on a pu enlever, faire ce chantier de nettoyage me permet d'apporter une contribution en faveur de la nature ! »*

# **« Pépins et noyaux »,** la lettre d'informations faite par et pour les bénévoles du groupe Verger

*Lancée au printemps 2019, la lettre d'informations « Pépins et noyaux » a pour vocation de partager les dernières actualités du groupe Verger.*

### Entre informations techniques et actualités

Actualités passées et à venir, projets des groupes locaux, zoom sur des espèces : la lettre Pépins & noyaux est née de l'envie de partager ce que les groupes locaux font sur le territoire.

La rédaction s'effectue à plusieurs mains entre équipe salariée, adhérents et bénévoles : la volonté est de partir sur trois numéros par an, pour permettre aux adhérents et bénévoles de rester informés sur les nombreuses actualités de cette thématique ! Actuellement envoyée aux membres du groupe verger, les précédents numéros sont disponibles sur le site Internet du CEN Auvergne ***(www.cen-auvergne.fr, rubrique Les projets / Vergers)***.

# Le Conseil **d'administration**

*La gestion stratégique et financière du Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne est assurée par le Conseil d'administration, composé de membres élus par les adhérents lors de l'Assemblée générale.*

**Le Conseil d'administration est composé de deux collèges :**

- un collège obligatoire de 9 à 18 personnes représentant les adhérents,
- un collège complémentaire : président du CEN Allier, président du Conseil scientifique, président du Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN).

Les membres du Conseil d'administration présentent **des profils différents et complémentaires** *(paysagiste, agronome à la retraite, instituteur, enseignant en retraite, consultante en édition, agriculteur, etc.)*.

## COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (31 DÉCEMBRE 2019)

**PRÉSIDENTE**
ELIANE AUBERGER

**TRÉSORIER**
PASCAL EYNARD
SUPPL. PHILIPPE FOLLEAS

**VICE-PRÉSIDENTS**
CHRISTOPHE GATHIER
PIERRE ROUSSEL

**SECRÉTAIRE**
MONIQUE CHAPEL
SUPPL. CATHERINE SEGRETAIN

**ADMINISTRATEURS**
MARC BOISSIER
SERGE BORG
CHARLEY CHANCELIER
JEAN-MICHEL FAVROT
GÉRARD JOBERTON
GUYLAINE JULHIEN
ALEXANDRE JULHIEN
CHRISTINE MERLE
HÉLÈNE MÜHLHOFF
MARIE-LAURE PERGET

- **REPRÉSENTANT DU CEN ALLIER :** Christiane Louveton (Suppléant : Bernard Devoucoux)
- **REPRÉSENTANT DU CONSEIL SCIENTIFIQUE :** le Président
- **RÉPRÉSENTANT DU CSRPN :** le Président

**CA DU CEN AUVERGNE**
**NOMBRE DE POINTS TRAITÉS PAR AN**

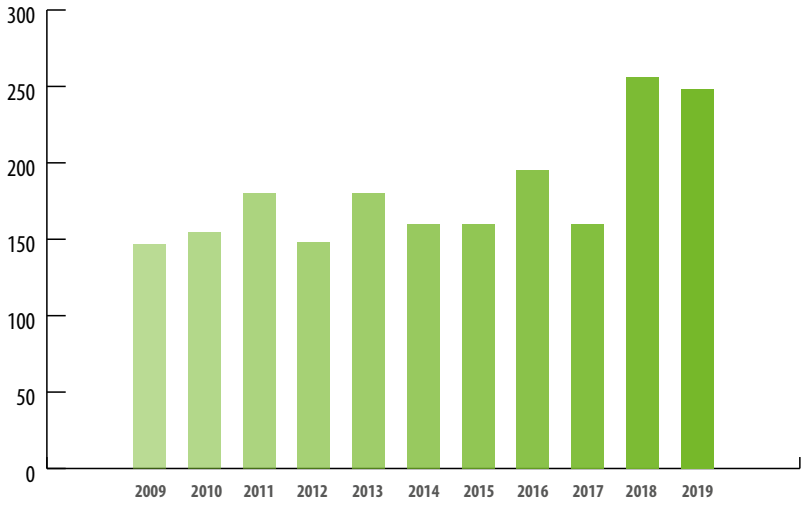


## LES CONSEILS D'ADMINISTRATION EN 2019

En 2019, le Conseil d'administration du CEN Auvergne **s'est réuni selon son rythme mensuel, soit 11 fois** : 18 janvier, 15 février, 15 mars, 12 avril, 10 mai, 14 juin, 5 juillet, 20 septembre, 30 octobre, 22 novembre et 20 décembre. Cinq consultations électroniques ont également eu lieu (25 janvier, 21 juin, 5 septembre, 23 octobre et 25 octobre). **Il rassemble en moyenne 12 personnes par réunion.** Il a traité 248 points au cours de l'année.

# Le Conseil **scientifique**

*Le Conseil scientifique possède un rôle statutaire majeur : il définit les priorités d'intervention, donne un avis sur les sites d'interventions et les protocoles de suivis, offre un lieu d'échange entre les chercheurs et les gestionnaires, examine les orientations de gestion. Élu pour trois ans (2018 - 2020), il est composé de 44 membres bénévoles, deux représentant du CA et 16 relais salariés. Il est composé de deux commissions territoriales : Auvergne et Rhône-Alpes.*

## COMPOSITION DU CONSEIL SCIENTIFIQUE

- **PRÉSIDENTE :** Dominique Vallod
- **VICE-PRÉSIDENT COMMISSION AUVERGNE :** Sylvain Vrignaud *(démission en juin 2019, remplacé par le suppléant Pascal Carrere)*
- **VICE-PRÉSIDENTE COMMISSION RHÔNE-ALPES :** Dominique Vallod
- **REPRÉSENTANT DU CA CEN AUVERGNE :** Jean-Michel Favrot
- **REPRÉSENTANT DU CA CEN ALLIER :** Cindy Soenen
- **MEMBRES COMMISSION AUVERGNE :** Adrien Bazin, Aude Beauger, Matthieu Bernard, Pierre Boivin, Benjamin Calmont, Pascal Carrere, Hervé Christophe, Hervé Cochard, Emmanuelle Defive, Pierre-Marie Le-Henaff, Hervé Lelièvre, Charles Lemarchand, Nicolas Lolive, Jean-Luc Marandon, Thierry Piszczan *(arrêt temporaire de participation)*, Sylvain Vrignaud.
- **MEMBRES COMMISSION RHÔNE-ALPES :** Claude Amoros, Yann Baillet, Luc Baumstark, Joël Broyer, Florian Charvolin, Gilbert Cochet, Thomas Cordonnier, Hervé Cubizolle, Aurélien Culat, Sonia Czarnes, Carole Desplanque, Bernard Etlicher, Bernard Kaufmann, Romain Lamberet, Marie Lamouille-Hebert, Marc Lutz, Pascal Mao, Jean-Louis Michelot, André Micoud, Hugues Mouret, Michel Savourey, Jörg Schleicher, Hubert Tournier, Dominique Vallod, Bernard Vincent, Jany Vincent-Guedou.

## LES CONSEILS SCIENTIFIQUES EN 2019

En 2019, le Conseil scientifique s'est réuni cinq fois *(8 mars, 15 juin, 13 septembre, 24 septembre et 29 novembre)*. La commission Auvergne du conseil scientifique a travaillé sur des stratégies d'intervention pour les forêts anciennes, les milieux thermophiles et la maîtrise foncière. Elle a examiné les problématiques de retenues d'irrigation et de libre évolution des milieux. Elle a examiné vingt-huit sites ou territoires d'actions et dix-huit documents de gestion, dont un site classé en Réserve Naturelle Régionale (Puy de Marmant).

# La vie de l'équipe salariée, **2019 : le changement, c'est maintenant !**

*L'augmentation des effectifs des dernières années a conduit à une réflexion sur l'organisation de l'équipe salariée. Ce travail a été mené en 2018 grâce à l'appui extérieur de Dominique Larue, consultant spécialisé dans l'organisation du travail dans le cadre d'un DLA (dispositif local d'accompagnement) puis avec le soutien de l'Etat (DIRECCTE) et a donné lieu à une nouvelle organisation.*

## Le renforcement des pôles territoriaux

Les pôles territoriaux Cantal et Haute-Loire ont été confortés avec la nomination des responsables de pôles, respectivement Emilie Dupuy et Delphine Bénard. Le pôle territorial Puy-de-Dôme, existant jusque-là de manière implicite, a été officialisé : Julien Saillard en a pris la responsabilité et l'un des premiers chantiers a porté sur la répartition géographique des chargés de projets. La répartition sur le territoire puydomois a ainsi été clarifiée, identifiant pour chaque secteur un duo (ou trio !) « chargé de projets / administrateurs référent » renforçant ainsi l'implication du Conseil d'administration sur le territoire.

## La formalisation des services supports

Les services supports ont également été remaniés :

- le service administratif, financier et ressources humaines a pris corps avec l'arrivée de Marc Burucoa ;
- les missions communication, vie associative & bénévole et animation ont été rassemblées pour une bonne coordination des actions, pilotée par Céline Chouzet ;
- quatre missions transversales ont également été identifiées : le mécénat, le volet scientifique, le système d'information et enfin la transversalité et les partenariats. Cette dernière mission est chapeautée par Sylvie Martinant.

Le pôle gestion des sites est rattaché à la mission scientifique avec pour objectif l'optimisation de l'organisation en interne pour mener à bien les projets.

**LE CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS D'AUVERGNE EN QUELQUES CHIFFRES (AU 31/12/2019) :**

- 34 salariés
- 31,63 ETP
- Effectif moyen : 28,62
- Âge moyen : 39 ans
- 4 localisations géographiques : moulin de la Croûte (siège) et rue Gilbert Romme (Riom, Puy-de-Dôme), Neussargues-en-Pinatelle (Cantal), Chavaniac-Lafayette (Haute-Loire)

Dans le Puy-de-Dôme, chaque communauté de communes / d'agglomération se voit affecter des référents équipe salariée - administrateurs.

## ORGANIGRAMME FONCTIONNEL

**du Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne** (au 31/12/2019)

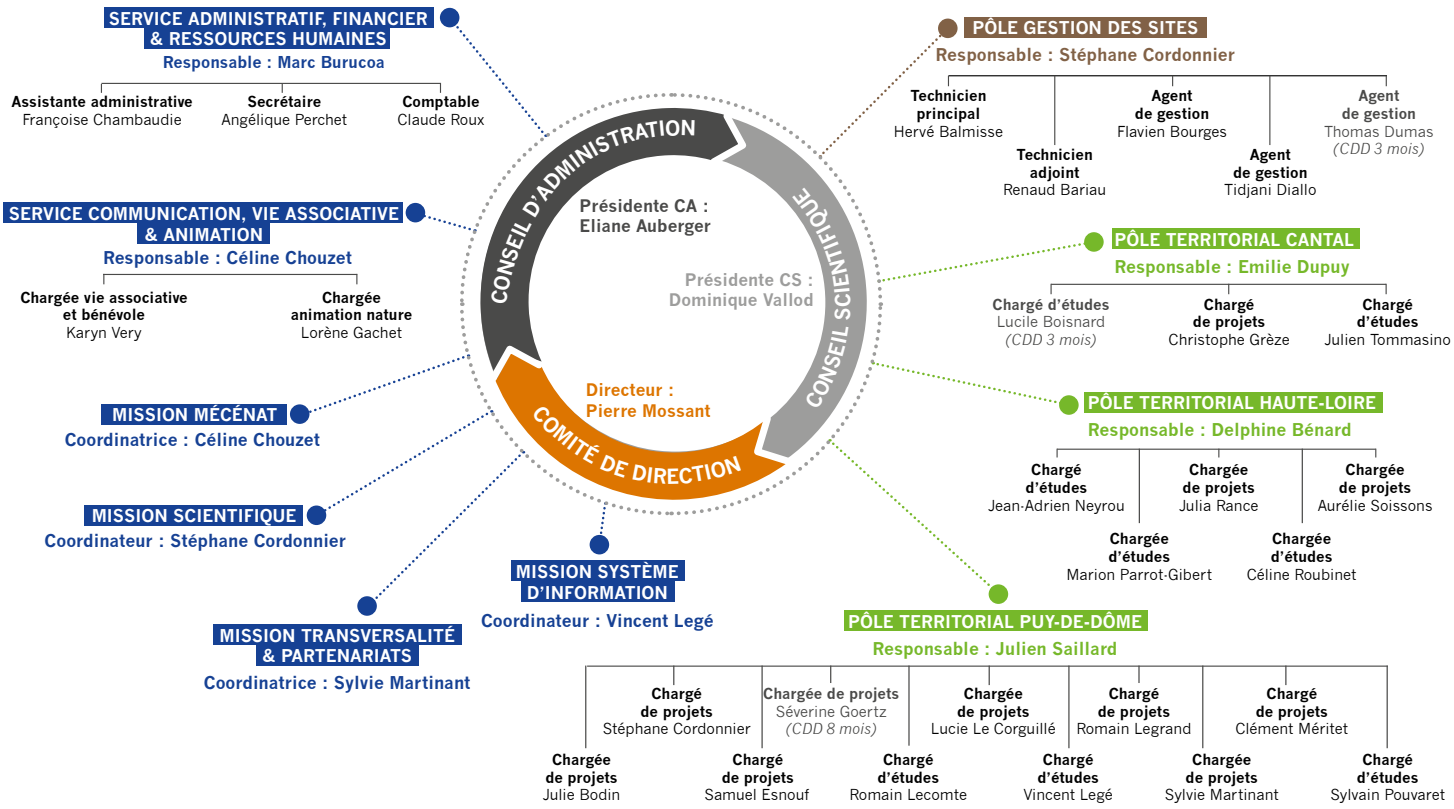


## UNE ANNÉE SOUS LE SIGNE DES NAISSANCES...

En 2019, baby boom dans les familles des salariés ! Delphine Bénard, Julie Bodin et Aurélie Soissons se sont absentées quelques mois pour agrandir leur famille. Nous nous sommes réjouis des naissances de Lehann (28 juillet), Hugo (22 août) et Marin (14 juin) !

## ET DES RECRUTEMENTS !

Dans les effectifs sur le terrain, Séverine Goertz *(chargée de projets)* a renforcé les équipes sur le Puy-de-Dôme et la Haute-Loire d'avril à décembre. À la fin de son contrat, elle a rejoint le CEN Champagne-Ardennes pour la suite de ses aventures professionnelles.

En Haute-Loire, Julia Rance *(chargée de projets)* et Jean-Adrien Neyrou *(chargé d'études)* sont arrivés au printemps pour venir en soutien sur les différents projets. À la fin de leurs contrats respectifs, tous deux nous ont fait le plaisir de rester parmi nous en CDI pour grossir les rangs du CEN Auvergne !

# Vers une nouvelle **organisation du travail** au CEN Auvergne

*L'arrivée de Marc Burucoa fin 2018 et l'élection des représentants du personnel en mars 2019 ont permis de relancer un projet de longue date : la révision de l'organisation du travail.*

Objectifs de cette réflexion : gagner en souplesse d'organisation et s'adapter au rythme de travail selon les saisons. Pour les missions scientifiques notamment, cela veut dire en pratique pouvoir adapter les plannings en fonction du terrain et ainsi harmoniser le volume horaire sur l'ensemble de l'année.
Le travail de réflexion et de concertation mené par les représentants du personnel avec le responsable des ressources humaines et le directeur a permis en quelques mois de proposer à l'ensemble de l'équipe salariée un nouvel accord d'entreprise sur l'organisation du travail, permettant de gagner de la souplesse dans les agendas, tout en conservant les précédents avantages acquis.

# **Analyse** du compte de résultat 2019

*L'exercice comptable clos le 31/12/2019 fait apparaître un résultat positif* ***de + 43 318,65 €,*** *après que deux provisions, de 20 000 € pour les indemnités de fin de carrière et de 10 061 € pour risques vis-à-vis des fonds européens, aient été passées. Le total net du bilan est en augmentation de 20,6 % et est égal à* ***5 287 284,96 €****.*

## Accroissement des subventions d'investissement

La Région Auvergne-Rhône-Alpes continue de privilégier les subventions d'investissement. Cela se traduit dans la répartition des subventions accordées au Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne. Les conséquences sont :

- une augmentation des fonds propres dans le bilan,
- une augmentation de la production immobilisée dans le compte de résultat.

Le **compte de résultat** est un document comptable synthétisant l'ensemble des **charges** et des **produits** de l'association, sur un **exercice comptable**. Le compte de résultat est donc un document de synthèse, ayant pour fonction d'indiquer la performance de l'association.
Ce document donne le **résultat net**, c'est-à-dire ce que l'association a gagné (bénéfice) ou perdu (perte) au cours de la période, définissant la variation de patrimoine qui s'inscrit au **bilan**.

| CEN AUVERGNE | Compte de résultat | Exercice 2019 | |
|---|---|---|---|
| | Au 31/12/19 | Au 31/12/18 | % |
| **PRODUITS D'EXPLOITATION** | **2 696 068** | **2 561 372** | **5,3%** |
| **Produits d'exploitation** | **646 674** | **643 317** | **0,5%** |
| Ventes de marchandises | 981 | 4 047 | -75,8% |
| Production vendue (B&S) | 645 693 | 639 271 | 1,0% |
| **Autres produits d'exploitation** | **2 049 395** | **1 918 055** | **6,8%** |
| Production stockée | -826 | 5 168 | -116,0% |
| Production immobilisée | 313 641 | 158 443 | 98,0% |
| Subventions d'exploitation | 996 553 | 648 360 | 53,7% |
| Reprise /prov. & transferts charge | 32 521 | 9 781 | 232,5% |
| Autres produits | 21 802 | 21 597 | 0,9% |
| Report subventions non utilisées | 685 705 | 1 074 707 | -36,2% |
| **CHARGES D'EXPLOITATION** | **2 695 447** | **2 519 971** | **7,0%** |
| **Consommation exercice /tiers** | **633 988** | **548 785** | **15,5%** |
| Achats matières premières | | 319 | -100,0% |
| Achats autres approvisionnements | 3 870 | 2 910 | 33,0% |
| Variation de stocks Mat./approv. | | | |
| Autres achats et charges externes | 630 119 | 545 556 | 15,5% |
| **Impôts, taxes et vers. assimilés** | **83 221** | **66 612** | **24,9%** |
| Impôts, taxes et vers/ assimilés | 83 221 | 66 612 | 24,9% |
| **Charges du personnel** | **1 183 532** | **1 131 354** | **4,6%** |
| Salaires et traitements | 880 846 | 807 543 | 9,1% |
| Charges sociales | 294 475 | 319 931 | -8,0% |
| Autres charges de personnel | 8 211 | 3 880 | 111,6% |
| **Dotations aux amortis. & provisions** | **88 826** | **83 813** | **6,0%** |
| Amort. sur immobilisations | 58 765 | 27 713 | 112,0% |
| Amort. pour risque et charges | 30 061 | 56 100 | -46,4% |
| **Autres charges** | **705 879** | **689 408** | **2,4%** |
| Autres charges | 7 722 | 3 703 | 108,5% |
| Engagements à réaliser sur subv. | 698 158 | 685 705 | 1,8% |
| **PRODUITS FINANCIERS (III)** | **2 468** | **298** | **727,1%** |
| De participations | 1 967 | 212 | 828,6% |
| Autres intérêts et produits assim. | 501 | 87 | 478,7% |
| **CHARGES FINANCIERES (III)** | **7 610** | **7 969** | **-4,5%** |
| Intérêts et charges assimilées | 7 610 | 7 969 | -4,5% |
| **PRODUITS EXCEPTIONNELS (IV)** | **51 492** | **21 807** | **136,1%** |
| Sur opérations de gestion | 1 375 | 1 060 | 29,8% |
| Sur opér. de capital, cess. actifs | 2 000 | 50 | 3900,0% |
| Sur opér. de capital, subv. d'inv. | 48 117 | 20 697 | 132,5% |
| **CHARGES EXCEPTIONNELLES (IV)** | **3 652** | **4 999** | **-26,9%** |
| Sur opérations de gestion | 3 078 | 4 999 | -38,4% |
| Sur opérations en capital | 575 | | |
| **RESULTAT DE L'EXERCICE** | **43 319** | **50 538** | **-14,3%** |
| **BENEVOLAT VALORISE** | **80 564** | **94 062** | **-14,4%** |

# Produits

La présentation des produits d'exploitation ne prend en compte que les subventions et prestations réellement engagées au cours de l'exercice.

| PRODUITS D'EXPLOITATION | 2019 | 2018 | ÉVOLUTION |
|---|---|---|---|
| Prestations | 646 674 | 643 317 | *0,5 %* |
| Subventions d'exploitation engagées | 984 100 | 1 037 362 | *- 5,1 %* |
| Subventions d'investissement engagées | 322 462 | 167 345 | *92,7 %* |
| Autres | 44 675 | 27 644 | *61,6 %* |
| **TOTAL PRODUITS** | **1 997 911 €** | **1 875 667 €** | *6,5 %* |

Nous constatons :

- Une faible augmentation des prestations, comparativement à l'augmentation globale des produits.
- Une légère baisse des subventions d'exploitation engagées.
- Une forte augmentation des subventions d'investissement engagées, liée à une volonté du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes précisée plus haut.

**AU GLOBAL, LES PRODUITS AUGMENTENT DE 6,5 %.**

### RÉPARTITION DES PRODUITS ENTRE SUBVENTIONS ET PRESTATIONS

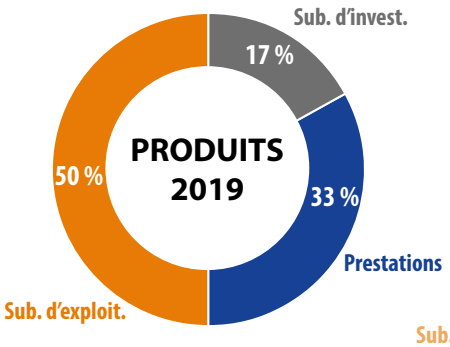


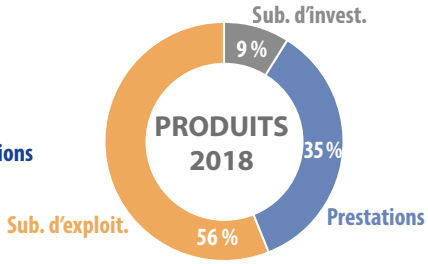


- **Les prestations restent minoritaires** dans les produits du CEN *(1/3 du total des produits)*.
- **On constate une augmentation de la part des subventions d'investissement.** Cette part est amenée à s'accroître avec l'attribution de davantage de subventions d'investissement, et leur engagement dans le temps.

### RÉPARTITION 2019 DES PRODUITS PAR FINANCEURS

Le CEN Auvergne conserve un équilibre entre ses différents financeurs, réduisant ainsi sa dépendance à un seul financeur, qu'il soit public ou privé.

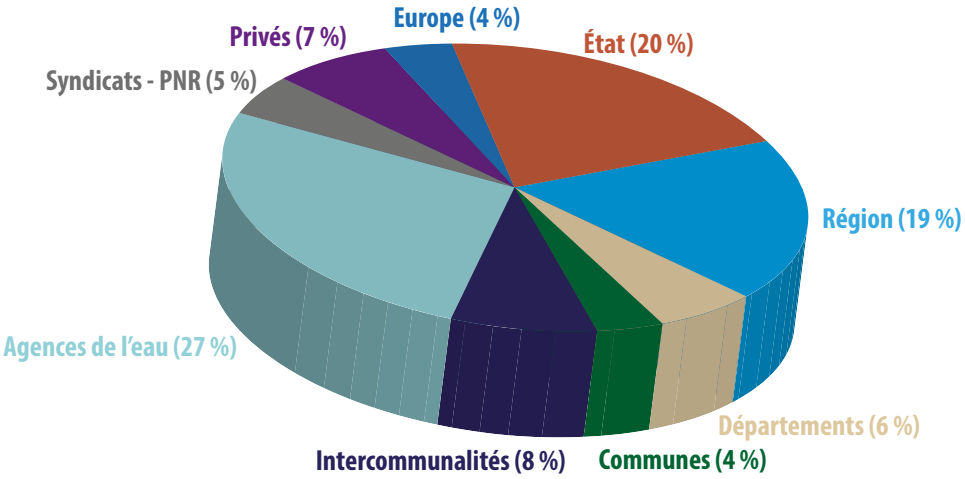


- **L'État et ses établissements publics** *(agences de l'eau)* représentent comme l'année dernière 47 % des financements, avec un transfert de 7 points de l'État aux agences de l'eau.
- **Les collectivités territoriales** représentent 42 % des financements, avec une augmentation globale de 5 points, mais une augmentation de 9 points de la Région au détriment des communes et départements.
- **La part des privés** passe de 12,6 % à 7 %.

# Charges

La présentation des charges d'exploitation ne prend pas en compte les engagements à réaliser sur subventions.

| CHARGES D'EXPLOITATION | 2019 | 2018 | ÉVOLUTION |
|---|---|---|---|
| Achats et charges externes | 633 988 | 548 785 | 16 % |
| Impôts, taxes et vers. assimilés | 83 221 | 66 612 | 25 % |
| Charges de personnel | 1 183 532 | 1 131 354 | 5 % |
| Dotations aux amortis. & provisions | 88 826 | 83 813 | 6 % |
| Autres charges (hors fonds dédiés) | 7 722 | 3 703 | 109 % |
| **TOTAL CHARGES** | **1 997 289 €** | **1 834 266 €** | **9 %** |

Nous constatons :

- **Une augmentation des achats et charges externes** *(+ 85 204 €)* qui s'explique notamment par une augmentation des achats de matériel et locations (pour réalisation des travaux en régie), et la sous-traitance du désenrochement de l'île aux cailloux.
- **Une augmentation des taxes,** liée à celle de la masse salariale, et plus directement à l'augmentation de la taxe sur salaires *(arrêt du crédit d'impôt équivalent à 10 000 € en 2018)*.
- **Une augmentation des charges de personnel** liée à celle de la masse salariale, mais compensée par une baisse des charges sociales *(-21 125 €)*.

L'augmentation de la masse salariale de 2018 à 2019 *(+ 62 579 €)* est principalement liée au **passage à temps plein du poste de comptable et à la création du poste de responsable administration, finances et ressources humaines** fin 2018, à temps plein sur l'ensemble de l'année 2019.

## POINT SUR LES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS

| | 2019 | 2018 | ÉVOLUTION |
|---|---|---|---|
| Amort. sur immobilisations | 58 765 | 27 713 | 112 % |
| Provision retraites *(ind. fin de carrière)* | 20 000 | 40 000 | - 50 % |
| Provision pour risques fonds européens | 10 061 | 10 900 | - |
| Provision pour risques projet ENS Joze-Maringues | 0 | 5 200 | - |
| **TOTAL CHARGES** | **88 826 €** | **83 813 €** | **6 %** |

- Nous observons une forte augmentation des amortissements sur immobilisations (consommation des subventions d'investissement).
- Une provision de 20 000 € pour les Indemnités de Fin de Carrière a été saisie sur l'exercice 2019. Au 31/12/2019, 138 502 € sont donc provisionnés pour 267 072 € d'engagements, ce qui couvre les besoins jusqu'en 2034.
- Nous avons opéré une réévaluation des risques de pertes vis-à-vis des fonds européens *(10 061 €)*, le résultat étant sensiblement égal à l'année dernière.

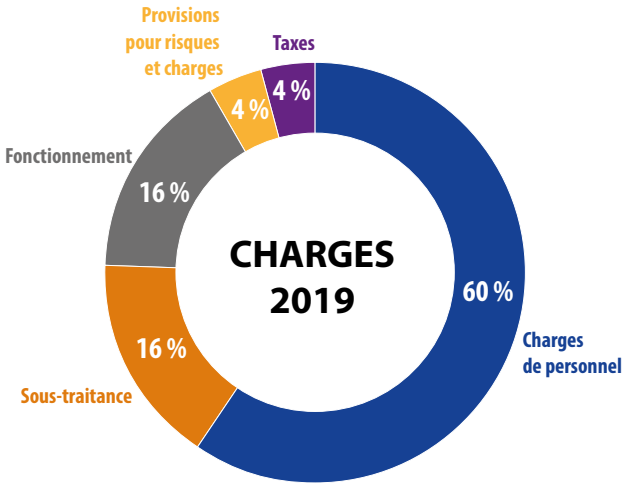


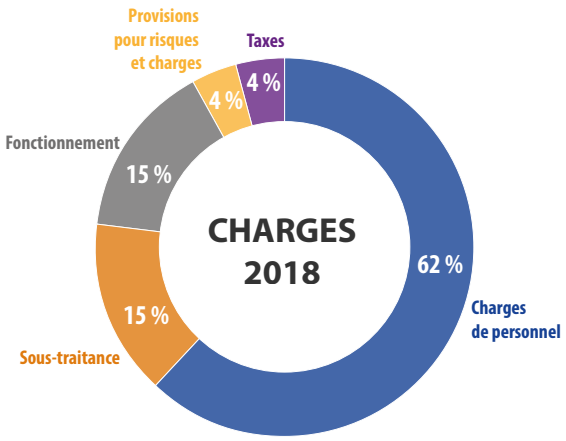

- Les charges de personnel constituent la majorité des charges du CEN Auvergne et sont liées à la nature des actions conduites : études, animation territoriale, travaux en régie…
- Les charges liées à la sous-traitance varient peu et sont directement affectées aux projets.
- Les charges de fonctionnement *(16 %)* sont stables, +1 %.
- Le pourcentage de charges pour provisions *(4 %)* témoigne en partie d'une anticipation des besoins et des risques.
- Enfin, les taxes sont constantes vis-à-vis du total des charges.

# Analyse des différents résultats

| | 2019 | 2018 | |
|---|---|---|---|
| PRODUITS D'EXPLOITATION | 2 696 068 € | 2 561 372 € | 5,26 % |
| CHARGES D'EXPLOITATION | 2 695 447 € | 2 519 971 € | 6,96 % |
| **RÉSULTAT D'EXPLOITATION** | **621 €** | **41 401 €** | **- 98,50 €** |
| | | | |
| PRODUITS FINANCIERS | 2 468 € | 298 € | 727,12 % |
| CHARGES FINANCIÈRES | 7 610 € | 7 969 € | - 4,51 % |
| **RÉSULTAT FINANCIER** | **- 5 142 €** | **- 7 671 €** | **32,96 %** |
| | | | |
| PRODUITS EXCEPTIONNELS | 51 492 € | 21 807 € | 136,13 % |
| CHARGES EXCEPTIONNELLES | 3 652 € | 4 999 € | - 26,93 % |
| **RÉSULTAT EXCEPTIONNEL** | **47 839 €** | **16 808 €** | **- 184,63 %** |
| | | | |
| **RÉSULTAT EXERCICE** | **43 319 €** | **50 538 €** | **-14,28 %** |
| | | | |
| **BÉNÉVOLAT VALORISÉ** | **80 564 €** | **94 062 €** | **- 14,35 %** |

## RÉSULTAT D'EXPLOITATION : + 621 €

- Les charges d'exploitation augmentent plus fortement que les produits d'exploitation, ce qui se traduit par une diminution du résultat d'exploitation. **Mais cela est dû au recours plus important de subventions d'investissement, dont les résultats apparaissent en résultats exceptionnels.**
- En réintégrant au résultat d'exploitation les produits exceptionnels liés aux subventions d'investissement, la comparaison est la suivante :

| 2019 | 2018 | |
|---|---|---|
| 48 738 € | 62 098 € | - 21,51 % |

## RÉSULTAT FINANCIER : - 5 142 €

- Ce résultat négatif est directement lié **aux problèmes récurrents de trésorerie du Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne.**
- Le découvert de 75 000 € mis en place en juillet 2019 a permis de réduire les intérêts bancaires, les intérêts liés aux emprunts diminuent également. En revanche, les intérêts d'emprunts court terme *(billets à ordre)* augmentent.
- L'amélioration du résultat financier 2019 comparativement à 2018 s'explique par le solde du placement à la CDC *(+2 000 €)*.

## RÉSULTAT EXCEPTIONNEL : + 47 839 €

- Ce résultat s'explique par une augmentation des subventions d'investissements dont le produit s'intègre au résultat exceptionnel.

# Affectation du résultat

**Le résultat de l'exercice 2019 est de + 43 318,65 €.**

A l'issue de sa réunion du 9 juillet 2019, le Conseil d'administration propose à l'Assemblée Générale d'affecter ce résultat de la manière suivante :

- **7 720,29 €**, équivalent aux dons 2019 faits **au projet Sylvae** *(réseau de vieilles forêts)*, à affecter à ce même projet ;
- **Un solde de 35 598,36 €** à affecter au report à nouveau.

Egalement, il est proposé :

- **D'affecter 38 000,00 €** du report à nouveau existant *(117 649,89 €)* **à la réserve financière constituée l'année dernière.**
- **De « transférer » la réserve de 12 000 €** constituée pour les 30 ans sur la réserve financière. **Celle-ci passerait à 200 000 €.**

**Le report à nouveau définitif serait alors de 115 248,25 €.**

Il permettrait d'absorber un résultat négatif sur l'exercice 2020, qui pourrait être impacté par la crise de la Covid 19.

# Analyse du bilan 2019

Le bilan est une « photographie » du patrimoine de l'association. C'est un document qui synthétise à un moment donné ce que l'association possède, appelé « l'actif » (terrains, immeubles, etc.) et ses ressources, appelées le « passif » (capital, réserves, crédits, etc.).

**LE TOTAL NET DU BILAN EST EN AUGMENTATION DE 20,6 % ET EST ÉGAL À 5 287 285 €.**

**ACTIF**

| ACTIF | 2019 | 2018 | Ecart |
|---|---|---|---|
| **ACTIF IMMOBILISE** | **1 984 405** | **1 492 108** | **524 758** |
| ***Immobilisations incorporelles*** | ***209 920*** | ***103 663*** | ***138 717*** |
| Frais de développement | 55 983 | 0 | 55 983 |
| Autres immobilisations corporelles | 92 965 | 10 231 | 82 734 |
| Immobilisation incorporelles en cours | 60 972 | 93 432 | -32 460 |
| ***Immobilisations corporelles*** | ***1 768 382*** | ***1 384 141*** | ***384 241*** |
| Terrains | 1 540 142 | 1 256 666 | 283 476 |
| Constructions | 0 | 0 | 0 |
| Installations techniques, mat. et outillages | 20 385 | 32 997 | -12 612 |
| Autres immobilisations corporelles | 20 966 | 28 194 | -7 228 |
| Immobilisations corporelles en cours | 186 889 | 66 283 | 120 606 |
| Avances et acomptes versés | 0 | 0 | 0 |
| ***Immobilisations financières*** | ***6 103*** | ***4 303*** | ***1 800*** |
| Autres participations | 1 503 | 1 503 | 0 |
| Autres immobilisations financières | 4 600 | 2 800 | 1 800 |
| **ACTIF CIRCULANT** | **3 302 880** | **2 893 045** | **404 631** |
| ***Stocks*** | ***4 342*** | ***5 168*** | ***-826*** |
| Stocks et en cours | 4 342 | 5 168 | -826 |
| ***Créances*** | ***3 288 539*** | ***2 833 764*** | ***454 774*** |
| Avances et acomptes versés | 13 386 | 9 414 | 3 972 |
| Clients et comptes rattachés | 498 058 | 462 042 | 36 017 |
| Autres Créances | 2 777 094 | 2 362 308 | 414 786 |
| ***Divers*** | ***1 452*** | ***50 770*** | ***-49 318*** |
| Valeurs mobilières de placement | 0 | 3 113 | -3 113 |
| Disponibilités | 1 452 | 47 657 | -46 205 |
| ***Charges constatées d'avance*** | **8 547** | **3 343** | **5 204** |
| **TOTAL ACTIF** | **5 287 285** | **4 385 153** | **902 132** |

## LE HAUT DE BILAN

Les fonds propres *(moyens de l'association)* sont supérieurs à l'actif immobilisé *(ce que l'association possède)*, ce qui finance une partie de notre besoin en fonds de roulement.
Le Besoin en fond de roulement est évalué en première analyse par notre commissaire aux comptes à 700 000 €. On y répond en partie avec la réserve financière et le report à nouveau.

On constate une forte augmentation des immobilisations corporelles *(terrains + immobilisations en cours)*.

## LE BAS DE BILAN

L'actif circulant *(ce qu'on nous doit)* augmente de façon moins importante en valeur que les dettes *(ce que nous devons)*. Mais nous constatons une très forte augmentation des produits constatés d'avance *(prestations à réaliser sur les prochains exercices)*.

Les créances clients et les dettes *(surtout fournisseurs)* augmentent, signe de l'accroissement d'activité. Cela entraîne également des besoins en trésorerie plus importants.

**PASSIF**

| PASSIF | 2019 | 2018 | Ecart | |
|---|---|---|---|---|
| **CAPITAUX PROPRES** | **2 296 868** | **2 003 904** | **292 964** | HAUT DE BILAN |
| Capital social | 1 417 544 | 1 297 226 | *120 318* | |
| Réserves | 162 000 | 0 | *162 000* | |
| Report à nouveau | 117 650 | 238 014 | *-120 364* | |
| **Résultat de l'exercice** | ***43 319*** | ***50 538*** | ***-7 219*** | |
| Subventions d'investissement | 556 355 | 418 126 | *138 229* | |
| | | | | |
| | | | | |
| **PROVISION POUR RISQUES CHARGES** | **148 563** | **134 602** | **13 961** | |
| Provision pour charges | 148 563 | 134 602 | *13 961* | |
| | | | | |
| **FONDS DEDIES** | **698 158** | **685 705** | **12 453** | |
| Fonds dédiés | 698 158 | 685 705 | *12 453* | |
| | | | | |
| | | | | |
| **DETTES** | **2 143 696** | **1 560 942** | **582 755** | BAS DE BILAN |
| Emprunts et dettes assimilées | 315 490 | 210 068 | *105 422* | |
| Avances et acomptes reçus | 0 | 365 | *-365* | |
| Dettes fournisseurs cptes rattachés | 198 467 | 154 494 | *43 973* | |
| Dettes fiscales et sociales | 177 787 | 167 567 | *10 220* | |
| Autres dettes | 5 243 | 11 586 | *-6 343* | |
| Produits constatés d'avance | 1 446 710 | 1 016 862 | *429 848* | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| **TOTAL PASSIF** | **5 287 285** | **4 385 153** | **902 132** | |

Le trésorier, **Pascal Eynard**

# Ils soutiennent et accompagnent les actions **du CEN Auvergne !**

## PARTENAIRES PUBLICS

- Europe (FEDER Plan Loire, FEDER massif central, FEDER Auvergne, FEADER…)
- Etat (Préfectures, DREAL Auvergne-Rhône-Alpes, DRAAF, DDT, CGET, etc. )
- GIP Massif Central
- Conseil régional d'Auvergne-Rhône-Alpes
- Conseil départemental (Allier, Cantal, Haute-Loire, Puy-de-Dôme)
- De nombreuses communes, communautés de communes dont Clermont Auvergne Métropole, Riom Limagne et Volcans, Agglomération du Pays d'Issoire, Saint-Flour Communauté ou encore la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay. Un remerciement particulier à la Ville de Riom et à la Ville de Clermont-Ferrand !
- Safer Auvergne-Rhône-Alpes
- Syndicats, comme le SIGAL (Syndicat Interdépartemental de Gestion de l'Alagnon et de ses affluents), le SMAT (Syndicat Mixte d'Aménagement Territorial) du Haut-Allier, le SYTEC (Syndicat des territoires de l'Est Cantal), le SIVU Auze-Ouest-Cantal ou le Valtom 63
- Agences de l'eau Loire-Bretagne et Adour-Garonne
- PNR du Livradois-Forez, des Volcans d'Auvergne, des Monts d'Ardèche et de l'Aubrac, de Millevache et l'IPAMAC
- Conservatoire de l'espace du Littoral et des rivages lacustres
- Auvergne Estives, etc.

## ASSOCIATIONS

- Associations naturalistes et environnementales d'Auvergne
- Comité pour l'environnement de l'Impluvium de Volvic
- Collectif Régional d'Education à l'environnement Auvergne
- CPIE Clermont-Dômes, CPIE Haute Auvergne, CPIE du Velay
- Fédération des Conservatoires d'espaces naturels
- Fédérations de pêche et de protection des milieux aquatiques des 4 départements
- Fédération de chasse du Puy-de-Dôme
- Il faut aller voir
- Vélocité6, etc.

## PARTENAIRES PRIVÉS

- Autoroutes du Sud de la France
- Agromousquetaires
- Autoroute Paris Rhin Rhône
- Californie française
- Eaux minérales gazeuses de Sainte-Marguerite
- Eurovia
- Fondation de France
- Fondation Humus
- Fondation du Patrimoine
- Fondation Nature et découvertes
- Fondation Terre d'Initiatives Solidaires
- Harmonie Mutuelle
- LanDestini
- La Passerelle Conservation
- Lilo
- Limagrain
- Michelin
- MSD Chibret
- Riso
- Rte
- Société des Eaux de Volvic
- UnisCité
- Veolia, etc.

## ET AUSSI...

... Le soutien de plusieurs centaines d'auvergnats, adhérents, donateurs, bénévoles qui apportent leurs temps, leurs connaissances et leur contribution financière pour la préservation des espaces naturels.

Par ailleurs, le Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne travaille et a noué des partenariats techniques avec de très nombreux organismes publics ou privés, naturalistes individuels, lycées et autres usagers de sites qui l'accompagnent dans ses actions.

## Notes
*(à vous de jouer !)*

**www.cen-auvergne.fr**

RESTONS CONNECTÉS !

@CENAuvergne

**Siège : Moulin de la Croûte** - Rue Léon de Versepuy - 63200 RIOM - Tél. 04 73 63 18 27 - Courriel : contact@cen-auvergne.fr
**Pôle territorial Haute-Loire** : Le Bourg - 43230 CHAVANIAC-LAFAYETTE
**Pôle territorial Cantal** : 8 route de Rachaldrat, Chalinargues - 15170 NEUSSARGUES-EN-PINATELLE